



PATRIMOINE FORESTIER
**INSTALLATION DE LA
COMMISSION NATIONALE DE
PROTECTION DES FORÊTS**

La Commission nationale de protection des forêts pour l'année 2026, chargée de renforcer le système de prévention et de lutte contre les feux de forêt, a été installée, samedi à Alger. La cérémonie d'installation, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, s'est déroulée au siège de la Direction générale des forêts (DGF), en présence de son Directeur général, M. Djamel Touahria.

P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 24 Ramadhan - 15 Mars 2026 - N° 1260 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

JUSTICE INTERNATIONALE

**L'ISLANDE ET
LES PAYS-BAS
REJOIGNENT L'INITIATIVE
ENGAGÉE PAR L'AFRIQUE
DU SUD CONTRE LES
SIONISTES**



L'Islande et les Pays-Bas ont annoncé leur décision de rejoindre la plainte déposée contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice pour génocide dans la bande de Ghaza. Cette plainte avait été introduite par l'Afrique du Sud à la fin de l'année 2023.

P.7

EN MARGE DE LA
CÉRÉMONIE FINALE DU
TOURNOI DE FUTSAL

**M. BOUAMAMA SALUE
L'UNITÉ DES MÉDIAS AU
SERVICE DU PAYS**

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a affirmé que les médias algériens constituent une seule et même famille, constamment mobilisée pour accompagner la nation et contribuer à son développement.

P.2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIHA INSPECTE
LES DÉTACHEMENTS MILITAIRES AYANT
PARTICIPÉ À L'OPÉRATION QUALITATIVE
ANTITERRORISTE À TÉBESSA**



P.16

Le Général d'Armée, Saïd Chanagriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, samedi, en compagnie du Commandant de la 5e Région militaire, le Général-Major Nouredine Hambli, au Secteur militaire de Tébessa (5e Région militaire) pour inspecter les détachements militaires ayant participé à l'opération qualitative menée dans le cadre de la lutte antiterroriste les 12 et 13 mars en cours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

GESTION DE L'EAU ET PROJETS STRUCTURANTS DANS LA WILAYA DE BOUIRA

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE APPELLE À ACCÉLÉRER LA CADENCE

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a exhorté samedi à Bouira les responsables locaux de son secteur à redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs fixés et de combler les retards constatés dans la réalisation de certains projets engagés dans la wilaya.

P.3

TOURNOI DE FUTSAL DES MÉDIAS

M. BOUAMAMA SALUE L'UNITÉ DES MÉDIAS AU SERVICE DU PAYS

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a affirmé que les médias algériens constituent une seule et même famille, constamment mobilisée pour accompagner la nation et contribuer à son développement.

Par Saïd Slimani

S'exprimant vendredi soir à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, en marge de la cérémonie de remise des distinctions aux lauréats du tournoi de futsal « Tournoi presse by Ooredoo 2026 », le ministre a indiqué que « la corporation médiatique algérienne, dans toute sa diversité, forme une famille soudée entièrement engagée au service du pays ».

Il a estimé qu'il est primordial que les professionnels des médias, qui accompagnent en permanence l'action de l'Etat en mettant en valeur les efforts importants qu'il déploie et les nombreuses réalisations accomplies dans plusieurs secteurs, notamment dans le domaine sportif, puissent se retrouver à l'occasion de manifestations de ce type et multiplier ce genre d'initiatives que les pouvoirs publics soutiennent et encouragent.

Profitant de cette rencontre, M. Bouamama a adressé ses félicitations à l'ensemble des équipes ayant pris part à la cinquième édition de ce tournoi dédié à la presse,



saluant particulièrement l'entreprise Ennahar TV, qui s'est adjugé le trophée de l'édition 2026, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette manifestation sportive placée sous le signe de la convivialité.

Le conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication salue le rôle majeur de la presse sportive algérienne

De son côté, le conseiller du pré-

sident de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamal Sidi Said, a mis en avant l'importance de la presse sportive nationale, qu'il considère comme une composante essentielle de la corporation médiatique du pays.

Il a, à ce propos, exprimé sa reconnaissance envers les professionnels des médias algériens pour « leur rôle pionnier et les efforts soutenus qu'ils déploient afin de défen-

dre les intérêts stratégiques de la nation », tout en mettant en relief l'esprit d'unité et de cohésion qui caractérise ce secteur.

M. Kamal Sidi Said a également salué l'initiative de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), qui organise chaque année durant le mois de Ramadhan ce tournoi devenu un rendez-vous attendu, tout en adressant ses félicitations aux différentes équipes distinguées, notamment à la formation d'Ennahar TV qui a remporté le titre de l'édition 2026.

L'équipe d'Ennahar TV s'est en effet imposée en finale face à la formation « B » de la Radio nationale sur le score de 4 à 3, au terme d'une rencontre disputée devant un public composé notamment de personnalités politiques et sportives ainsi que de plusieurs invités d'honneur.

A l'occasion de cette cérémonie, plusieurs journalistes sportifs ont également été honorés par l'entreprise Ooredoo Algérie et l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens.

S.S

CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS DE L'AÏD AUX ENFANTS MALADES HOSPITALISÉS AU CHU DE BENI MESSOUS

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a distribué, samedi, des vêtements de l'Aïd au profit d'un groupe d'enfants malades hospitalisés au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Issad-Hasani de Beni Messous (Alger).

Cette initiative humanitaire a concerné 50 enfants malades dont l'état de santé ne leur permet pas de passer l'Aïd El-Fitr auprès de leurs familles, a indiqué le directeur de la santé au CRA, Mohamed El Mehdi Bellaouar.

Le Croissant-Rouge algérien procédera également à la

distribution de plus de 400 vêtements de l'Aïd aux enfants malades hospitalisés dans d'autres établissements de la capitale, dans le cadre de son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, a précisé le même responsable.

En prévision de l'Aïd El-Fitr, le CRA s'emploie à distribuer plus de 50.000 vêtements à l'échelle nationale, dans le cadre d'"initiatives visant à ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide et à apporter de la joie aux enfants malades".

RA

UNIVERSITÉ DE SÉTIF

1^{ER} HACKATHON DE RÉTRO-INGÉNIERIE DU 31 MARS AU 2 AVRIL PROCHAINS

L'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) organisera du 31 mars au 2 avril prochains le 1er hackathon de rétro-ingénierie appliquée dans le domaine de la mécanique, une initiative visant à renforcer les compétences nationales en la matière, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs de cet événement scientifique.

M. Farouk Benali, directeur de l'incubateur d'entreprises de cette université, structure organisatrice du hackathon, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cet événement scientifique et technologique vise à "encourager les étudiants porteurs de projets innovants à vivre une expérience pratique alliant analyse technique et vision économique dans un espace compétitif fondé sur la

créativité et l'innovation". Les participants disposeront de 30 heures de travail continu pour développer leurs projets avant de les présenter devant le jury en expliquant l'idée du projet et ses caractéristiques techniques et économiques, selon M. Benali qui a ajouté que l'idée de ce hackathon "repose sur le développement de solutions technologiques innovantes permettant d'intégrer les dimensions technique et économique dans les projets proposés, à travers l'analyse technique, l'étude de faisabilité, le modèle économique et le marketing industriel".

Les étudiants participants travailleront en groupes pluridisciplinaires comprenant des étudiants en ingénierie mécanique, électronique et informatique, ainsi que des étudiants en économie et sciences de gestion, la participation étant ouverte aux étudiants des différentes institutions universitaires du pays. Les lauréats de cet événement scientifique devant être orga-

nisé en collaboration avec l'unité de recherche en fabrication additive de Sétif, "recevront des prix de valeur et se verront offrir la possibilité de faire bénéficier leurs projets de l'expertise de l'incubateur d'entreprises de l'université de Sétif 1 dans le but de transformer leurs idées en projets innovants réalisables industriellement", selon le même responsable.

L'organisation de ce hackathon s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'université pour promouvoir une culture de l'innovation industrielle et encourager les étudiants à passer de la réflexion théorique à l'application pratique en abordant de véritables défis industriels à l'aide de la méthodologie de la rétro-ingénierie qui consiste à démonter un produit, à comprendre sa structure et ses fonctions, puis à le redessiner ou à l'améliorer pour le rendre plus efficace, moins coûteux et plus adapté à la fabrication locale.

RA

ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

LE PRÉSIDENT DU PARTI EL MOUSTAKBEL MET L'ACCENT SUR L'IMPORTANCE DE RESSERRER LES RANGS POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS

Le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a souligné samedi à Oran l'importance de resserrer les rangs et de renforcer l'unité nationale afin de faire face aux différents défis.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une activité partisane dans la commune de Gdyl, M. Boutbig a affirmé que la conjoncture actuelle exige de resserrer les rangs et de consoli-

der l'unité nationale ainsi que le front interne pour relever les divers défis.

Il a, en outre, salué les réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans plusieurs domaines, appelant à faire preuve de vigilance et à s'inscrire dans cette dynamique afin de créer un environnement politique et social motivant, garantissant la stabilité

et rejetant la violence, la haine et l'intolérance.

Par ailleurs, le président du Front El-Moustakbal a estimé que les prochaines échéances électorales constituent une opportunité pour les jeunes de se porter candidats et de participer à la vie politique.

RA

GESTION DE L'EAU ET PROJETS STRUCTURANTS DANS LA WILAYA DE BOUIRA

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE APPELLE À ACCÉLÉRER LA CADENCE

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a exhorté samedi à Bouira les responsables locaux de son secteur à redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs fixés et de combler les retards constatés dans la réalisation de certains projets engagés dans la wilaya.

Par Youcef Hamidi

S'exprimant au début de sa visite dans la région, le ministre a insisté auprès des cadres de l'hydraulique et de l'Algérienne des eaux (ADE) pour qu'ils travaillent « avec constance et rigueur » afin de rattraper les retards enregistrés dans plusieurs chantiers du secteur et garantir « une sécurité hydrique durable » à la wilaya de Bouira. Certaines communes continuent en effet de subir des perturbations dans l'alimentation en eau potable, particulièrement durant la période estivale.

À son arrivée dans la wilaya, M. Derbal a assisté à une présentation détaillée consacrée à l'état d'avancement des différents projets relevant du secteur de l'hydraulique. Il a salué les efforts consentis et les progrès réalisés jusque-là, tout en appelant à une mobilisation accrue afin d'atteindre les objectifs tracés et d'être à la hauteur des investissements consentis par l'État dans ce secteur stratégique.

« Je salue les réalisations accomplies et les avancées enregistrées qui ont contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable à travers la wilaya. Cependant, nous devons intensifier nos efforts afin de concrétiser l'ensemble des objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens », a affirmé le ministre.

Dans le cadre de cette visite, M. Derbal s'est rendu, accompagné de responsables du secteur et des autorités locales, dans les hauteurs de la commune montagnaise de Saharidj. Sur place, il a inspecté le pro-

jet de réhabilitation de Lainsar Averkane, appelée également « la source noire », pour lequel une enveloppe financière de 470 millions de dinars a été mobilisée.

Située sur les hauteurs de Saharidj, cette source a bénéficié d'un projet d'envergure comprenant la réalisation d'un réservoir d'une capacité de 5.000 mètres cubes ainsi que la pose d'une conduite de 2.300 mètres. L'objectif est d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable pour les communes situées à l'est de la wilaya de Bouira.

La seconde étape de la visite ministérielle a conduit la délégation dans la commune de M'Chedallah, où le ministre a inspecté un projet important portant sur le raccordement de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, à Béjaïa, au système de transfert du barrage de Tilesdit situé à Bechloul.

Les travaux de ce projet, lancés en septembre 2025 pour un montant de 10 milliards de dinars, sont toujours en cours. Ils concernent notamment la réalisation d'un réseau de conduites ainsi que la construction de plusieurs ouvrages hydrauliques.

Dotée d'une capacité de traitement de 300.000 mètres cubes d'eau par jour, l'usine de dessalement de Tighremt devra alimenter non seulement les communes de la wilaya de Béjaïa, mais aussi plusieurs wilayas voisines, dont Bouira et Bordj Bou Arréridj.

Au niveau du barrage de Tilesdit, le ministre s'est également informé de l'avancement des travaux d'extension de la station de traitement

des eaux.

Selon le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bouira, M. Hakim Lacen, cette station permettra, une fois mise en service, d'assurer la distribution d'importants volumes d'eau aux habitants des communes bénéficiaires, notamment celles situées dans la partie est de la wilaya.

Poursuivant sa visite, M. Derbal s'est ensuite rendu dans la commune de Bouira, où il a inspecté un projet d'étude et de travaux de traitement au niveau de la station d'épuration des eaux usées. Des infrastructures sont également en cours de réalisation afin de permettre, après leur mise en service, le transfert des eaux traitées vers le plateau irrigué d'El Asnam.

Sur le site du chantier, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de rattraper les retards accumulés et de livrer ce projet dans les meilleurs délais.

À Aïn Bessam, le responsable a également visité le projet de réalisation et d'équipement de la station d'épuration des eaux usées de la ville. Cette infrastructure vise à renforcer l'irrigation agricole, notamment dans la région du plateau des Aribis.

La visite du ministre s'est achevée par un déplacement dans la commune montagnaise de Zbarbar, à l'ouest de Bouira, où il a procédé au lancement des travaux de réalisation de trois puits artésiens dans le cadre du programme d'études géophysiques engagé dans cette zone.

Ce projet s'inscrit dans la mise

en œuvre d'une décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'un Conseil des ministres tenu le 18 février 2024. À cette occasion, le ministre a appelé les responsables concernés à redoubler d'efforts afin de concrétiser ce projet d'envergure qui, une fois achevé, pourrait contribuer à résoudre les problèmes de pénurie d'eau dans cette région de la wilaya.

M. Derbal a également invité les responsables du secteur à valoriser les ressources hydriques souterraines et superficielles dont dispose la wilaya de Bouira, afin de renforcer l'alimentation en eau potable. La wilaya bénéficie par ailleurs d'un projet de raccordement du système de transfert du barrage de Koudiet Acerdoune à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djenet 2.

« Ce sont des atouts majeurs qui peuvent mettre un terme aux difficultés liées aux pénuries d'eau à Bouira. Nous devons exploiter pleinement ces potentialités et faire preuve de davantage de rigueur, notamment en matière de gestion », a souligné le ministre.

Il a enfin réaffirmé son engagement à accompagner la wilaya de Bouira dans la réalisation de nouveaux projets, notamment la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable à Ath Laâziz, au nord-est de la wilaya, ainsi que la construction d'autres infrastructures hydrauliques.

Y.H

AGRICULTURE

INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE PROTECTION DES FORÊTS

La Commission nationale de protection des forêts pour l'année 2026, chargée de renforcer le système de prévention et de lutte contre les feux de forêt, a été installée, samedi à Alger.

La cérémonie d'installation, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, s'est déroulée au siège de la Direction générale des forêts (DGF), en présence de son Directeur général, M. Djamel Touahria.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Oualid a souligné l'ampleur du défi auquel le pays est confronté dans ce domaine, classé parmi les risques majeurs, relevant que le phénomène des feux de forêt, qui est étroitement liés aux comportements humains, redouble d'intensité avec le changement climatique.

L'adoption d'une nouvelle stratégie basée sur une approche proactive et participative entre les différents secteurs concernés a permis, au cours des deux dernières années, d'améliorer de manière significative l'efficacité du système de prévention et d'intervention, avec une baisse sans précédent des superficies touchées en 2024 et 2025, a expliqué le ministre.

La superficie totale incendiée en 2025 est estimée à 5.289 hectares (dont 932 hectares en dehors de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt), soit une baisse de 90% par rapport à la moyenne enregistrée au cours de la dernière décennie, estimée à 40.000 hectares, selon les chiffres présentés par M. Oualid.

Ces résultats reflètent "la pleine mobilisation des institutions de l'Etat, conformément aux orienta-

tions des hautes autorités du pays, qui ont accordé une attention particulière à la protection du patrimoine forestier", à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires, mais révèlent aussi "la cohésion, la synergie et la coordination entre l'Armée nationale populaire (ANP), les services de sécurité, la Protection civile, la DGF et les différents départements ministériels", a-t-il dit.

Cela étant, les défis climatiques actuels imposent de passer à "une approche moderne basée sur la numérisation et la modernisation dans le cadre de la gestion des risques de feux de forêt", a-t-il poursuivi.

Dans ce cadre, il a affirmé que l'Etat œuvre au développement d'un système intégré reposant sur une utilisation plus étendue des drones pour détecter les foyers d'incendie, l'exploitation des images satellitaires, en collaboration avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL), pour évaluer les dégâts avec précision, et l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour analyser les risques, orienter les interventions et développer des systèmes d'alerte précoce basés sur les données climatiques, avec la création de bases de données numériques nationales pour l'échange d'informations entre

les différents secteurs.

Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité d'unifier les méthodologies scientifiques et opérationnelles d'évaluation des pertes causées par les incendies, en adoptant des approches uniformisées combinant les observations sur le terrain, les données satellitaires et l'analyse numérique, afin de garantir la précision des statistiques et la fiabilité des évaluations.

Le ministre a appelé, à cette occasion, au respect d'un ensemble de mesures relatives à la protection du patrimoine forestier, notamment la formation d'une commission sectorielle opérationnelle chargée du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la commission, particulièrement durant la saison de prévention et de lutte contre les feux de forêt, l'amélioration de la coordination intersectorielle et la mise à contribution des citoyens, de la société civile et des populations vivant dans ou à proximité des forêts dans les efforts de prévention et d'alerte précoce.

Il a également souligné l'importance de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité d'assurer leurs biens agricoles et de renforcer la coopération avec l'ASAL dans l'analyse des données et l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation unifiée,

avec l'étude de la possibilité d'utiliser le satellite algérien "Alcomsat-1" pour la couverture des communications dans certaines zones, en sus du soutien à la recherche scientifique et aux études sur les feux de forêt et du renforcement de la contribution des start-up opérant dans le domaine des technologies modernes.

Au terme de son allocution, le ministre a fait savoir que la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour cette année sera lancée le 1er mai prochain.

Lors de la rencontre, la DGF a présenté un bilan des incendies enregistrés en 2025 et le plan proposé pour la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'année 2026.

Les représentants de la Direction générale de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale ont également présenté des exposés sur les rôles assumés par ces corps dans la prévention des feux de forêt, les mesures prises pour préparer la campagne de lutte contre les incendies pour l'année en cours et les efforts déployés pour sensibiliser à l'importance de la préservation du patrimoine forestier.

RA

CHAUSSURES ET CUIRS

UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR AUGMENTER LA PRODUCTION ET DIVERSIFIER LES PRODUITS

La holding "Getex", spécialisée dans le textile et cuir, œuvre au développement de la branche de l'industrie de la chaussure et du cuir à travers le lancement de nouvelles unités de production et la relance d'autres, dans le cadre d'un plan d'investissement global visant à augmenter la capacité de production du groupe public et à diversifier ses produits, a indiqué son président-directeur général, Toufik Berkani.

Berkani a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit d'un programme d'investissement comprenant le lancement d'une nouvelle ligne de production de chaussures de sport et de chaussures de détente au niveau des unités d'Akbou et de N'Gaous, afin de contribuer au renforcement de la production nationale de chaussures et d'améliorer la compétitivité des produits de l'entreprise sur le marché national, avec une orientation future vers l'exportation.

Dans le même cadre, l'activité de l'unité de Cheraga, spécialisée dans les industries du cuir, ainsi que celles d'Akbou (Bejaïa) et de N'Gaous (Batna), sera élargie par l'introduction de nouveaux produits comme les cartables scolaires, les sacs à dos, les sacs de sport et de voyage, dont la demande est en hausse au niveau national, afin de répondre aux besoins du marché national et de réduire les importations.

Le même responsable a également évoqué d'autres projets programmés, notamment la relance de l'usine de produits en cuir de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa, qui était à l'arrêt depuis plusieurs années, après une évaluation technique des structures et des équipements existants.

Berkani a expliqué que la remise en exploitation de cette usine vise la production de divers produits en cuir et le renforcement des capacités industrielles de l'entreprise dans ce domaine, ainsi que l'ouverture d'une usine de fabrication de chaussures professionnelles.

Il a précisé que ces projets s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à développer l'industrie nationale du cuir à travers l'amélioration de la qualité des produits, l'élargissement du réseau de distribution et le développement des méthodes de commercialisation, permettant ainsi d'augmenter la part des produits locaux sur le marché.

Concernant la création de centres de formation spécialisés dans les métiers du cuir et du textile



dans plusieurs wilayas, à l'instar du centre d'excellence de Bouira, M. Berkani a indiqué que cela reflète une orientation stratégique claire visant à relancer cette activité industrielle et à renforcer sa durabilité.

Il a rappelé que le développement de ce secteur ne peut être réalisé sans la qualification des ressources humaines et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée capable de suivre les évolutions techniques dans les domaines de la fabrication et de la transformation. Il a considéré que ces centres constituent un espace de transfert de connaissances et d'expertise,

permettant de former une nouvelle génération de techniciens et de professionnels capables de développer l'industrie de la chaussure et des produits en cuir et d'en améliorer la qualité.

L'intervenant a affirmé que les centres de formation spécialisés contribuent à réduire l'écart entre la formation et les exigences du marché industriel, à travers la mise en place de programmes de formation appliquée directement liés aux besoins des unités de production. Ils offrent également des opportunités d'apprentissage et de

entreprises et les start-up, ainsi que les centres de formation et de recherche, ce qui améliore la qualité des produits et réduit les coûts de production.

Interrogé sur la matière première, M. Berkani a affirmé que l'Algérie dispose d'une ressource importante de cuirs bruts de qualité reconnue à l'international, grâce au cheptel diversifié dont dispose le pays. Cette matière première constitue une base importante pour le développement de l'industrie du cuir au niveau local, notamment dans les domaines du tannage, de la fabrication de chaussures et des produits en cuir.

Il a également souligné que les opérations de collecte des peaux, notamment durant l'Aïd El Adha, contribuent de plus en plus à fournir des quantités importantes de cette matière, ce qui renforce l'approvisionnement des unités et améliore les perspectives de développement de la production nationale.

Il a ajouté, dans ce contexte, que la campagne de collecte des peaux de sacrifices de l'année 2025 a permis de collecter près de 765.000 peaux, soulignant que le rendement (taux de peaux exploitables) connaît une nette amélioration d'une année à l'autre et que le groupe œuvre à développer les mécanismes de valorisation de la matière première en renforçant les capacités de traitement et de tannage et en améliorant la qualité des produits finis.

Dans ce cadre, le groupe "Getex" a signé une convention-cadre avec le groupe des industries alimentaires et de logistique "Agrolog" visant à renforcer la coopération entre les deux parties et à garantir une meilleure organisation du processus d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne la fourniture et le transport de la matière première constituée de cuirs bruts au profit des unités industrielles relevant du groupe.

APS

ENTREPRENEURIAT

INSTALLATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU COMITÉ NATIONAL DE LABELLISATION

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'installation de la nouvelle composition du Comité national de labellisation, chargé de l'attribution des labels "projet innovant", "start-up", "incubateur" et "accélérateur", et ce dans le cadre du renouvellement de ses membres, indique un communiqué du ministère.

Ce Comité se veut "le cœur battant de l'écosystème des start-up en Algérie, à travers l'examen de toutes les demandes de labellisation dans ses quatre catégories, ainsi que l'évaluation des besoins liés au lancement, à l'expansion et aux programmes d'importation", précise la même source.

Lors de la cérémonie d'installa-

tion, le représentant du ministre chargé des start-up, Chamseddine Bamoussat, a été désigné nouveau président du Comité. Plusieurs nouveaux membres, représentants de différents secteurs ministériels et experts nationaux, ont également rejoint le Comité.

Ce renouvellement s'inscrit

dans le cadre du "renforcement de l'efficacité du travail du Comité et de l'ancrage des principes de transparence et de bonne gouvernance dans le processus de labellisation, afin de garantir une évaluation objective et rigoureuse des projets et initiatives".

Il vise également à soutenir l'écosystème de l'innovation et à

encourager les initiatives entrepreneuriales et les projets à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à stimuler le développement économique et à renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

RE/APS

BOUMERDES

LA PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE BAT SON PLEIN

En prévision de la prochaine saison estivale, la wilaya de Boumerdes a élaboré un programme de développement aux actions multiples, comprenant 39 opérations dont le lancement a été effectué récemment, ont indiqué samedi les services de la wilaya.

Par Ali Boudefel

Ce programme concerne 45 plages réparties sur 10 communes du littoral et bénéficie d'un financement estimé à 1,5 milliard de dinars. L'information a été communiquée par le chef du service de gestion et de suivi du budget de la wilaya, Sofiane Bouhraoua, à l'issue d'une réunion du conseil exécutif consacrée à l'étude de plusieurs dossiers liés au développement local.

Parmi les actions majeures prévues figurent la remise en état, l'équipement et le nettoyage de l'ensemble des plages autorisées à la baignade. Il est également prévu d'aménager huit (8) plages modèles le long de la côte, pour un coût avoisinant les 400 millions de dinars, a précisé le même responsable.

Le programme englobe aussi l'amélioration de la façade littorale de la Route nationale (RN) 24 ainsi que l'aménagement des routes menant aux plages. Plusieurs services destinés aux estivants seront également installés, notamment l'éclairage public, des sanitaires, des points d'approvisionnement en eau potable, des espaces commerciaux, des structures de restauration rapide ainsi que des parkings.

Ce dispositif inclut en outre la mise à niveau des zones urbaines situées à proximité des plages, l'appui aux communes dans la gestion et



la valorisation de leurs espaces balnéaires, la lutte contre l'occupation illégale du littoral, ainsi que l'aménagement des accès aux plages et leur dotation en panneaux d'information et d'orientation. Par ailleurs, ce plan de développement prévoit aussi la promotion du tourisme de montagne et de forêt grâce à la création de trois (3) sites de détente destinés aux familles. Il comprend également la réhabilitation des structures de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale déployées sur les plages, afin de garantir la sécurité des estivants et de mettre en valeur les richesses naturelles de la wilaya, telles que la

forêt de Boukerdane dans la commune de Bouzegza Keddara, la « cascade des Gorges » à Ammal, ainsi que la zone montagneuse de « Djoula » à Kherrouba. De son côté, la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, a souligné la nécessité de respecter strictement les délais de réalisation des projets programmés, notamment ceux liés à l'aménagement du littoral dans l'ensemble de la wilaya, ainsi qu'à l'achèvement des travaux de réhabilitation des jardins publics, des places, des espaces verts et des centres urbains des communes côtières.

A.B

SOUK-AHRAS DEUX PERSONNES ARRÊTÉES POUR SPÉCULATION SUR LA BANANE

Les services de la Sûreté de wilaya de Souk Ahras ont saisi plus de 10 tonnes de bananes destinées à des pratiques spéculatives et interpellé deux (2) personnes impliquées dans leur entreposage sans documents légaux, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Selon la même source, cette opération s'inscrit dans le cadre des actions menées pour lutter contre les infractions liées à la spéculation sur les produits de consommation. Les éléments de la Brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la Sûreté de wilaya de Souk Ahras ont ainsi découvert, au cours de la semaine écoulée, plus de 10 tonnes de bananes dissimulées dans un lieu de stockage, ce qui a conduit à l'arrestation de deux (2) individus soupçonnés d'être impliqués dans cette activité.

Le communiqué précise que cette quantité, évaluée à 102 quintaux et 60 kilogrammes, a été retrouvée à la suite d'une opération de perquisition surprise effectuée dans un entrepôt. Le propriétaire des lieux s'était procuré d'importants volumes de bananes qu'il conservait volontairement sans les écouler sur le marché. Cette pratique visait, selon les enquêteurs, à provoquer une rareté du produit et à perturber l'approvisionnement, afin de pouvoir ensuite les vendre à des tarifs bien supérieurs à leur prix réel.

Au terme de l'enquête, les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras, conclut la même source.

A.B

EL TARF LANCEMENT DE LA RÉALISATION D'UN ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE À BEN M'HIDI

Les travaux de réalisation d'un établissement de l'enfance assistée viennent d'être lancés dans la commune de Ben M'hidi dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l'action sociale et de solidarité (DASS).

Dans une déclaration à l'APS en marge de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars) au siège de la wilaya sous l'égide des autorités locales, M. Amar Amer a

précisé que ce projet auquel une enveloppe financière de 280 millions DA a été allouée s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire, pédagogique et pédagogique de l'enfance assistée.

Cette structure prévue sur 1,5 hectare avec des délais de réalisation entre 14 et 16 mois comprendra des dortoirs pour 80 lits, des salles de sports, un réfectoire, un pavillon pédagogique avec des classes et un amphithéâtre de 200 places et 4

logements d'astreinte, a indiqué le même responsable.

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité compte dans la wilaya d'El Tarf deux établissements de l'enfance assistée dans la commune d'El Kala, trois centres psychopédagogiques à El Tarf, Bouhadjar et Ain Assel, une école des enfants malentendants dans la commune de Ben M'hidi et un foyer de personnes âgées à Ain Assel.

RR

BENI-ABBES PLUS DE 200 INTERVENTIONS DE NETTOYAGE ET DE CURAGE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Quelque 230 interventions de nettoyage et de curage des réseaux d'assainissement et des canalisations destinées à l'évacuation des eaux pluviales ont été effectuées à travers la wilaya de Beni-Abbes par les équipes de la direction locale de l'Office national de l'assainissement (ONA). Ces opérations, menées au cours du mois de février dernier, ont permis le nettoyage et le curage de 930 collecteurs d'eaux usées et pluviales, ainsi que la collecte d'environ 132 mètres cubes de boues et autres déchets issus de ces réseaux, a-t-on précisé.

En outre, 35 mètres cubes d'eaux stagnantes ont été pompés, tandis que 25 points d'eau ont été traités dans le cadre de la prévention contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-on expliqué.

Ces actions ont été réalisées en étroite collaboration avec la direction locale du secteur de l'hydraulique et les structures communales d'hygiène,

a indiqué le directeur local de l'ONA, Abdelwahab Allali. Un réseau couvrant une longueur de 3.100 mètres linéaires a été concerné par ces interventions, sur un total global de 508,18 kilomètres de réseaux d'eaux usées et pluviales gérés par l'office à travers la wilaya, selon le même responsable. Pour mener à bien ces opérations, inscrites également dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants et de la préservation du cadre de vie, d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés. L'objectif principal est de prévenir les maladies à transmission hydrique, d'éviter l'obstruction des réseaux et de limiter les débordements ou la stagnation des eaux usées, notamment dans les zones urbaines de la wilaya, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, un projet de réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées est actuellement en cours dans la commune de Beni-Abbes. D'une

longueur de trois kilomètres, ce collecteur s'inscrit dans le cadre d'un programme de modernisation et d'amélioration de la gestion des eaux usées dans cette collectivité.

Le projet prévoit également la réalisation de deux importantes stations de relevage des eaux usées, destinées à moderniser et à mettre à niveau le réseau, tout en protégeant la commune contre les inondations, selon la direction locale du secteur de l'hydraulique, maître d'ouvrage du projet. Ces nouvelles infrastructures permettront à terme d'optimiser la collecte et l'acheminement des eaux usées vers la station d'épuration (STEP), équipée d'un système de lagunage biologique déjà opérationnel et conçu pour répondre aux besoins des habitants de la commune, a-t-on signalé. Cette station dispose de quatre bassins destinés au traitement biologique des eaux usées, a-t-on encore précisé.

RR

SUPPRESSION DES DROITS DE DOUANE POUR LES PAYS AFRICAINS

POUR UN COMMERCE LIBRE DE TOUTE ENTRAVE DÈS MAI 2026

La Chine a annoncé qu'elle supprimerait, à partir du 1er mai 2026, tous les droits de douane sur les importations en provenance des pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques.

Par Rihab Taleb

Cette décision, annoncée par le président Xi Jinping le 14 février dernier, est censée créer de nouvelles opportunités pour le développement du continent africain. Mais selon plusieurs analyses, cette mesure pourrait surtout profiter aux économies africaines les plus avancées, au détriment des pays les moins développés.

Dans un article publié le 12 mars dans *The Conversation* et intitulé *China's new tariff free regime for Africa : the potential upside and down side*, Lauren Johnston chercheuse au China Studies Centre de l'Université de Sydney, explique que les pays africains disposant déjà d'une base industrielle solide et de bonnes performances logistiques sont les mieux placés pour tirer profit de cette ouverture. L'Afrique du Sud, le Kenya pourraient ainsi accroître considérablement leurs exportations vers la Chine une fois les barrières douanières supprimées.

Cette politique de zéro tarif n'est pas nouvelle, elle avait été annoncée pour la première fois en juin 2025, à l'époque, la Chine n'avait pas précisé la date d'entrée en vigueur de la mesure qui visait à rééquilibrer les échanges commerciaux avec l'Afrique.

Jusqu'ici, seuls 33 pays africains classés parmi les moins avancés bénéficiaient déjà d'un traitement tarifaire nul offert par Pékin. Les pays à revenu intermédiaire, comme l'Afrique du Sud, étaient exclus de ces préférences commerciales et continuaient de payer des droits allant de 10 à 25 % sur la plupart de leurs exportations vers la Chine, notamment les fruits, et les produits alimentaires transformés. Avec la nouvelle politique, ces pays à revenu intermédiaire bénéficieront pour la première fois d'un accès au marché chinois en franchise de droits.

Cette mesure risque d'entraîner une concentration de la production



destinée au marché chinois dans les économies africaines les plus développées. Ces économies, mieux équipées et plus compétitives, pourraient capter l'essentiel des bénéfices. Les pays les moins avancés, eux, pourraient perdre l'avantage lié au statut spécial dont ils bénéficiaient dans l'ancien régime tarifaire. Ils resteraient handicapés par des obstacles structurels persistants comme le manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique, le déficit des infrastructures portuaires et difficultés à respecter certaines normes commerciales.

Il faut aussi noter que l'exemption généralisée des droits de douane ne concernera pas l'Eswatini (anciennement Swaziland), dernier allié de Taïwan sur le continent africain. Tous les autres partenaires africains de la Chine bénéficieront

de cette mesure.

Malgré ces risques, l'article de Lauren Johnston estime que les inégalités attendues pourraient être corrigées grâce à la mise en place de chaînes d'approvisionnement transnationales et intra-régionales. Ces chaînes, basées sur les avantages comparatifs, permettraient aux exportateurs africains issus des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire de gagner en taille et en compétitivité. Ils pourraient ainsi développer leurs propres exportations vers la Chine, aujourd'hui exemptées de droits de douane.

Les pays les moins avancés n'auraient plus besoin d'exporter directement vers la Chine, ils pourraient s'intégrer dans des chaînes d'approvisionnement régionales, fournir des matières premières ou

des produits semi-transformés à leurs voisins plus industrialisés, et profiter indirectement de la nouvelle politique tarifaire. Cette approche renforcerait en même temps le processus d'intégration commerciale en Afrique, en favorisant une coopération plus étroite entre les différentes économies du continent.

La suppression des droits de douane par la Chine représente une opportunité historique pour l'Afrique, mais cette opportunité n'est pas sans risques.

Elle pourrait accentuer les écarts entre les pays les plus développés et les moins avancés. La politique du zéro tarif pourrait devenir un levier puissant pour renforcer l'unité économique africaine et améliorer la place du continent dans le commerce mondial.

R.T

FACE À UNE EXPLOSION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE LE KENYA MISE SUR LE GAZ

Par Nawal Bordji

Face à une demande toujours plus forte, le gouvernement kenyan lance un vaste programme de développement de ses infrastructures électriques, avec en point d'orgue un projet de centrale au gaz naturel liquéfié. Une stratégie qui vient compléter un mix énergétique déjà diversifié. En l'espace de sept ans, cette pointe de consommation a bondi de près de 35 %, une progression portée par des politiques volontaristes de raccordement et une hausse des usages domestiques.

Le Kenya connaît une mutation profonde de ses besoins en électricité. Sous l'effet conjugué de l'urbanisation galopante, de l'essor des activités industrielles et de l'élargissement constant de l'accès au réseau électrique pour les ménages, la consommation nationale ne cesse de croître. Les autorités ont ainsi enregistré un nouveau pic historique le 4 décembre 2025, avec une demande de pointe atteignant 2439,06 mégawatts, dépassant le record établi quelques semaines plus tôt. En l'espace de sept ans, cette pointe de consommation a bondi de près de 35 %, une progression portée par des politiques volontaristes de raccordement et une hausse des usages domestiques.

Pour répondre à cette pression croissante sur le système électrique, le gouvernement a enclenché une stratégie de renforcement de son outil de production. L'annonce majeure réside dans le lancement prochain d'un appel à conseillers financiers et techniques pour structurer un projet de grande envergure : la construction d'une centrale électrique au gaz naturel liquéfié (GNL). D'une puissance de 1200 mégawatts, cette installation

représentera un investissement de 2,9 milliards de dollars. Implantée dans la zone de Dongo Kundu, près de Mombasa, elle sera développée dans le cadre d'un partenariat public-privé associant la compagnie nationale KenGen et des investisseurs privés. L'objectif est clair : intégrer une nouvelle source d'énergie fossile, importée, pour épauler les capacités existantes et sécuriser l'approvisionnement d'une économie en pleine expansion.

Ce nouveau projet ne signifie pas pour autant un abandon des énergies propres. Le mix électrique kenyan repose aujourd'hui très largement sur des sources renouvelables. Selon les dernières données de l'EPRA, l'autorité de régulation, la puissance installée totale s'élevait à 3840,8 mégawatts en juin 2025.

La géothermie arrive en tête avec près de 26 % de cette capacité, suivie de l'hydroélectricité (24 %). Le solaire photovoltaïque et l'éolien représentent respectivement 14,1 % et 12 % du total, témoignant de la dynamique verte du pays. Les centrales thermiques, qui fonctionnent au fioul lourd, contribuent à hauteur de 17,2 % mais devraient voir leur rôle évoluer avec l'arrivée du GNL, une source jugée moins polluante et plus flexible.

Parallèlement à cet effort de production, les autorités ont engagé un chantier tout aussi stratégique : celui du transport de l'électricité. Le réseau, confronté à des pertes techniques et à des coupures récurrentes dans certaines régions, fait l'objet d'investissements majeurs. En décembre 2025, un accord de 311 millions de dollars a été conclu pour construire deux lignes à haute tension. La pre-

mière, dans le cadre d'un partenariat public-privé entre KETRACO et un consortium réunissant Africa50 et Power Grid Corporation of India, permettra d'évacuer jusqu'à 300 mégawatts d'origine géothermique depuis les champs de Baringo-Silali, une zone clé pour l'avenir énergétique du pays. La seconde ligne vise, pour la première fois, à connecter l'ouest du territoire au réseau haute tension, mettant fin à l'isolement de zones jusqu'ici sujettes à des chutes de tension et des déperditions d'énergie.

En amont de ces grandes infrastructures, le gouvernement a également débloqué des fonds pour moderniser le réseau en profondeur. En février 2025, Kenya Power a annoncé un plan de 7,7 millions de dollars destiné à renforcer la fiabilité de l'alimentation dans onze comtés de l'ouest, dont Kisumu, Homa Bay ou Kakamega. Ce programme inclut l'achèvement de chantiers en cours et la construction de nouvelles lignes, afin de soutenir le dynamisme économique régional.

Le Kenya affiche ainsi une ambition claire : porter sa capacité installée à 15 000 mégawatts à l'horizon 2030.

Pour y parvenir, le pays mise sur une approche pragmatique, combinant exploitation de ses ressources géothermiques, solaires et éoliennes, et recours au gaz comme solution d'appoint pour garantir la stabilité du réseau. Une stratégie à plusieurs volets, destinée à accompagner la transformation économique de la première puissance d'Afrique de l'Est.

N.B

SITUATION SANITAIRE DÉSASTREUSE AU LIBAN

LES FEMMES ENCEINTES CONTRAINTES D'ACCOUCHER DANS LES RUES

L'agence en charge des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA) de l'ONU a averti vendredi dernier sur la situation sanitaire en général au Liban, et particulièrement chez les femmes enceintes.

Par Malika Azeb

Quatorze jours après le début de la « guerre », l'agression a provoqué le déplacement de plus de 820 000 personnes, dont 280 000 femmes en âge de procréer, parmi lesquelles 11 600 femmes enceintes.

La représentante de l'UNFPA au Liban, Anandita Philipose, a souligné que 4 000 femmes enceintes devraient accoucher d'ici trois mois, tandis que 860 le feront d'ici le mois prochain.

« Beaucoup de ces femmes ont été contraintes de rester chez elles, coupées des services de santé essentiels, et obligées d'accoucher dans des conditions dangereuses, certaines même au bord de la route », a-t-elle déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, relevant que « dans chaque crise, les femmes et les filles sont confrontées à des risques spécifiques et potentiellement mortels ».

Fuyant les frappes aériennes qui



s'intensifient, les femmes enceintes se retrouvent privées de soins en raison de l'interruption des services maternels nécessaires, ce qui contraint ces femmes à accoucher dans des conditions difficiles et dangereuses, parfois dans des lieux publics.

Selon l'ONU, 55 hôpitaux et cliniques ont fermé, soit parce qu'ils se trouvent dans des zones de conflit où les ordres d'évacuation massive ont été donnés, soit parce qu'ils ont subi des dommages directs.

Des milliers de personnes fuient les violences, ce qui entraîne le sur-

peuplement de plus de 590 abris collectifs.

« Fuyant les frappes aériennes qui s'intensifient, des femmes enceintes accouchent dans la rue, les abris sont dangereusement surpeuplés », a averti l'UNFPA.

Les femmes déplacées sont exposées à différentes agressions. Mme Philipose a précisé dans ce contexte : « Nous surveillons les taux de violence sexuelle, y compris la violence sexuelle, l'exploitation, le harcèlement et la traite, qui sont tous susceptibles d'augmenter dans le contexte actuel. »

Depuis le début du conflit, le bilan macabre ne cesse de s'alourdir. Selon le ministère de la Santé publique, pas moins de 700 personnes, dont 103 enfants, ont été tuées et 1 800 blessées, entraînant une pression croissante sur le système de santé libanais déjà surchargé.

MA

JUSTICE INTERNATIONALE

L'ISLANDE ET LES PAYS-BAS REJOignent L'INITIATIVE ENGAGÉE PAR L'AFRIQUE DU SUD CONTRE LES SIONISTES

L'Islande et les Pays-Bas ont annoncé leur décision de rejoindre la plainte déposée contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice pour génocide dans la bande de Ghaza. Cette plainte avait été introduite par l'Afrique du Sud à la fin de l'année 2023.

Par Hamida Indja

L'Islande et les Pays-Bas ont ainsi annoncé qu'ils rejoignent la plainte pour génocide à Ghaza contre l'entité sioniste, actuellement examinée par la Cour internationale de Justice à La Haye.

Cette plainte a été déposée initialement par l'Afrique du Sud le 29 décembre 2023, sur la base de la convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Depuis cette date, plusieurs pays ont décidé de soutenir cette démarche et de rejoindre la plainte de l'Afrique du Sud. Avec l'adhésion de deux nouveaux États, l'Islande et les Pays Bas, le nombre d'États intervenants dans cette affaire s'élève désormais à 18. Parmi les pays qui ont déjà rejoint cette initiative figurent notamment l'Espagne, l'Irlande, le Brésil, la Belgique et la Norvège.

Depuis le dépôt de la plainte, la Cour internationale de Justice a rendu trois ordon-

nances de mesures conservatoires en janvier, mars et mai 2024, demandant à l'entité sioniste de prévenir tout acte de génocide et de mettre fin aux opérations militaires à Rafah.

Cependant, ces ordonnances n'ont pas été respectées par l'entité sioniste, tandis que certains États membres de la Cour n'ont pas appliqué de sanctions afin de faire respecter ces décisions. Lors des dernières audiences de la CIJ, la question de l'utilisation de la faim comme arme de guerre est devenue un élément central des accusations portées contre l'entité sioniste.

Selon des rapports présentés par des experts, le blocage des convois alimentaires et la destruction des terres agricoles ont provoqué une catastrophe humanitaire d'une extrême gravité dans la bande de Ghaza au XXI^e siècle.

Dans le document d'intervention publié par les Pays Bas, il est indiqué que le déplacement forcé des populations, la famine, la privation d'aide hu-

manitaire ainsi que les actes commis contre les enfants peuvent être considérés comme des actes de génocide. Le document souligne également que ces pratiques peuvent jouer un rôle déterminant dans l'établissement de l'intention génocidaire.

Les Pays Bas ont aussi précisé dans leur déclaration que les actes commis contre les enfants doivent être examinés avec une attention particulière. Selon eux, ces crimes peuvent revêtir une importance majeure pour démontrer l'existence d'une intention génocidaire.

D'après les autorités sanitaires palestiniennes, ces nouvelles annonces pourraient renforcer l'isolement de l'entité sioniste sur la scène juridique internationale, alors que la situation à Ghaza demeure extrêmement grave. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan fait état de 72.234 martyrs et de 171.852 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

HI

GHAZA

AMNESTY INTERNATIONAL S'ALARME DE L'IMPACT DE L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ SUR LES FEMMES

- Les conséquences dévastatrices de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza ont poussé les femmes et les filles "au bord du précipice", s'est alarmé Amnesty International, dénonçant un effondrement sans précédent du système de santé palestinien, dans un rapport publié après 29 mois d'agression.

L'ONG dénonce, dans ce document, une hausse "exponentielle" des pathologies maternelles et néonatales touchant les Palestiniennes face à des infrastructures médicales exsangues, des souffrances exacerbées par les déplacements de masse, le manque de nourriture et les restrictions sionistes de l'aide humanitaire. L'organisation de défense des droits humains souligne que les Palestiniennes subissent des préjudices "aggravés et potentiellement mortels", des souffrances exacerbées par les déplacements forcés et le blocage de l'aide humanitaire. La secrétaire générale de l'ONG, Agnès Callamard, a fustigé une "érosion systématique" de leurs droits, dénonçant un "acte de guerre délibéré visant les femmes et les filles" s'inscrivant dans "la continuité du génocide" perpétré par

l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne. Ce constat alarmant s'appuie sur des entretiens menés en février avec 41 femmes déplacées, dont plusieurs enceintes ou atteintes de cancers, et 26 professionnels de la santé. Sur le terrain, ces derniers décrivent une hausse "exponentielle" des pathologies maternelles et néonatales, face à des infrastructures médicales exsangues : près de 60% des points de santé sont hors d'usage, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans la bande de Ghaza, les unités néonatales fonctionnent jusqu'à 170 % de leurs capacités, poussant les soignants à placer parfois trois nouveau-nés par couveuse. Parallèlement, 46 % des médicaments essentiels demeurent en rupture de stock. Cette pénurie oblige à la réutilisation de matériel à usage unique ou l'emploi d'anesthésiants périmés. De plus, 37 000 femmes enceintes et allaitantes souffriront de malnutrition aiguë d'ici à la mi-octobre 2026, d'après les Nations unies. De jeunes mères ont ainsi raconté avoir vécu leur grossesse et leur convalescence dans des

tentes surpeuplées, exposées au froid et à la pollution. Hind, 22 ans, a expliqué n'avoir pesé que 43 kilos à l'accouchement, donnant naissance à un bébé prématuré souffrant d'une double infection pulmonaire.

Les patientes atteintes de maladies chroniques sont également frappées de plein fouet. Plus de 18 500 malades requièrent aujourd'hui une évacuation médicale urgente. "Aucun hôpital de Ghaza n'offre actuellement de radiothérapie", a témoigné une infirmière. Or, le processus d'évacuation est "complètement arrêté" depuis la fermeture des points de passage, notamment Rafah, consécutive à l'escalade des tensions au Moyen-Orient. Bien qu'un accord de "cessez-le-feu" ait été conclu en octobre 2025, l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza se poursuit.

Le ministère de la Santé palestinien a recensé 658 martyrs supplémentaires, dont la majorité sont des enfants et des femmes, entre cet accord et hier vendredi. Ce bilan s'ajoute aux plus de 72 000 personnes tombées en martyres depuis le 7 octobre 2023.

RI

ASSOUPLISSEMENT DES SANCTIONS AMÉRICAINES SUR LE PÉTROLE RUSSE

POUR STABILISER LES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE, AFFIRME LE KREMLIN

La décision américaine d'assouplir temporairement les sanctions sur le pétrole russe vise à contribuer à la stabilisation du marché mondial de l'énergie, a estimé vendredi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Il a jugé que cette initiative allait dans le sens des intérêts de la Russie et pourrait contribuer à apaiser les marchés énergétiques, alors que les inquiétudes grandissent face à l'aggravation de la crise énergétique mondiale.

"Sans volumes importants de pétrole russe, il serait impossible de stabiliser le marché", a assuré M.

Peskov. Il a précisé que cette exemption ne s'appliquait qu'au pétrole russe chargé sur des navires avant jeudi et ne marquait pas un assouplissement plus général des sanctions pétrolières contre la Russie.

Le département américain du Trésor a publié jeudi une licence générale autorisant la vente, la livraison ou le déchargement des cargaisons de pétrole russe chargées avant jeudi, et ce jusqu'au 11 avril.

Depuis que les Etats-Unis et Israël ont lancé des opérations militaires de grande envergure contre l'Iran le 28 février, le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz a été perturbé, entraînant une forte hausse des cours internationaux du pétrole. En réaction, les membres de l'Agence internationale de l'énergie ont convenu de mettre sur le marché un total de 400 millions de barils provenant de leurs réserves stratégiques de pétrole.

RI

RÉSEAUX SOCIAUX/CONFIDENTIALITÉ INSTAGRAM RENONCE AU CHIFFREMENT DE BOUT EN BOUT

Meta a décidé de retirer le chiffrement de bout en bout des messages privés sur Instagram à partir du 8 mai prochain. Présenté comme une garantie essentielle de confidentialité, ce dispositif protégeait les échanges des regards extérieurs. Sa suppression, motivée par des pressions réglementaires liées à la protection des mineurs, soulève désormais de vives inquiétudes quant à la sécurité des conversations de tous les utilisateurs.

Par Yakout Abina

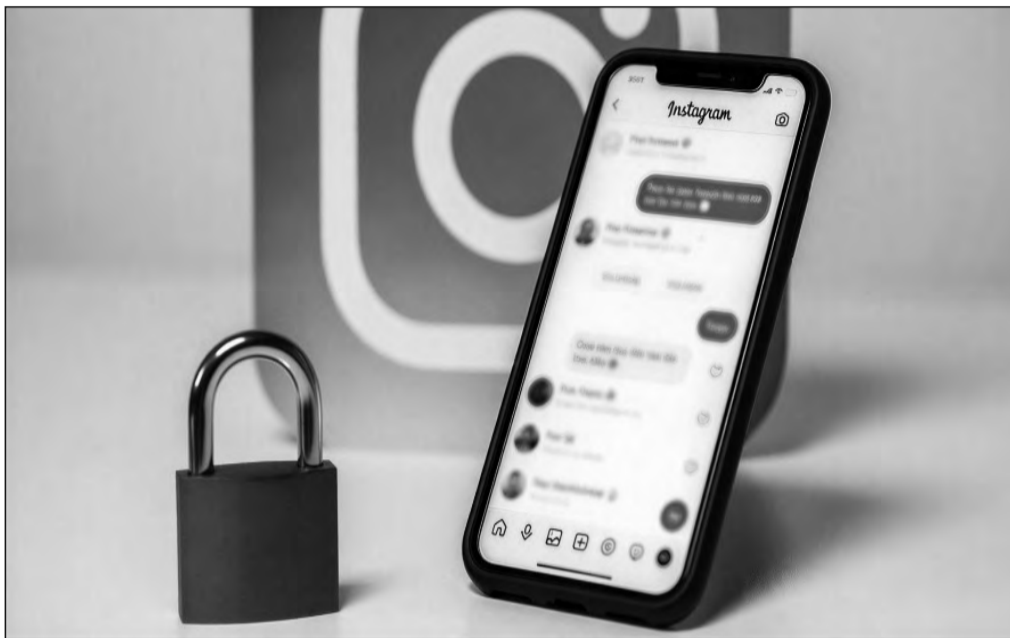
Meta a annoncé la suppression du chiffrement de bout en bout (E2EE) dans les conversations privées d'Instagram. À partir du 8 mai, les échanges ne bénéficieront plus de cette protection, une décision qui soulève des inquiétudes sur la confidentialité des données des utilisateurs.

Sans communication officielle d'envergure, Meta a discrètement indiqué que les messages privés d'Instagram ne seraient plus protégés par le chiffrement de bout en bout. Cette technologie, qui garantissait que seuls l'expéditeur et le destinataire pouvaient lire le contenu des échanges, sera abandonnée.

Le groupe précise que si ce changement « impacte certaines conversations », des instructions apparaîtront directement dans le fil de discussion pour permettre aux utilisateurs de télécharger les contenus multimédias et messages qu'ils souhaitent conserver. Il sera nécessaire, dans certains cas, de télécharger au préalable la version la plus récente de l'application.

Cette mise à jour renvoie les utilisateurs les plus soucieux de leur vie privée à privilégier WhatsApp, qui conserve son chiffrement de bout en bout. Cette orientation stratégique interroge : pourquoi renforcer la sécurité sur une plateforme tout en l'affaiblissant sur une autre ?

Le chiffrement de bout en bout garantit que personne, pas même Meta, ne peut accéder aux conversations. Seuls les participants, chacun détenteur de sa propre clé de déchif-



frement, ont la possibilité de lire les messages. Cette technologie, adoptée par la plupart des messageries sérieuses comme Messages d'Apple, Signal ou WhatsApp, a été intégrée aux messages privés d'Instagram en 2023.

Selon un porte-parole de l'entreprise interrogé par The Verge, « très peu de gens » utilisaient réellement le chiffrement de bout en bout dans leurs messages privés. Toutefois, la véritable raison de sa suppression semble davantage liée aux pressions des régulateurs

et des législateurs, qui, un peu partout dans le monde, exigent d'Instagram la suppression de cette technologie dans le cadre de leur politique de prévention pour les mineurs.

C'est évidemment un coup dur pour la confidentialité de l'ensemble des utilisateurs, et pas seulement pour les moins de 18 ans. Ceci dit, il reste toujours possible d'opter pour une autre alternative, mais la transition est parfois difficile lorsqu'on a pris, avec ses proches, de petites habitudes.

Y.A

LA MAISON DE DEMAIN CONNECTÉE ET INVIOLENT !

Par Salim Nait Ouguelmim

Quitter son domicile pour une période prolongée suscite souvent une inquiétude légitime chez les propriétaires soucieux de préserver la sécurité de leur logement. Lorsque la maison reste vide pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, la question de la protection des lieux devient centrale. Les déplacements lointains, les séjours prolongés ou les périodes où l'habitation n'est plus occupée peuvent fragiliser la sécurité résidentielle. Toutefois, les avancées technologiques dans le domaine de la domotique et des dispositifs de sécurité offrent aujourd'hui des moyens efficaces pour prévenir les intrusions et réduire considérablement les risques. Grâce à ces solutions modernes, il devient possible de s'absenter tout en conservant un certain contrôle sur son domicile.

La préparation d'un voyage ne se résume pas à l'organisation du trajet, à la réservation d'un hébergement ou à la préparation des valises. Avant de quitter son foyer, il est essentiel d'intégrer la question de la sécurité du logement parmi les priorités. L'excitation liée au départ ne doit pas faire oublier que l'habitation laissée inoccupée peut susciter des convoitises. En effet, lorsqu'un domicile paraît déserté pendant plusieurs jours, il peut devenir une cible potentielle pour des individus mal intentionnés. Anticiper cette vulnérabilité constitue donc une étape importante afin de partir l'esprit tranquille.

Les études consacrées à la sécurité des habitations montrent régulièrement que les logements temporairement abandonnés attirent davantage l'attention des cambrioleurs. Les signes visibles d'une absence prolongée — volets constamment fermés, absence d'éclairage nocturne ou boîte aux lettres débordante — peuvent facilement trahir une maison vide. Avant de verrouiller

définitivement la porte d'entrée, il est donc judicieux d'envisager les solutions techniques permettant de surveiller son habitation à distance et de limiter les indices révélant une absence. Certaines périodes de l'année apparaissent particulièrement sensibles à ce phénomène. Les départs prolongés, notamment lors des congés ou des déplacements familiaux, peuvent créer des situations propices aux tentatives d'effraction. Dans ce contexte, la première stratégie consiste à rendre le logement moins attrayant pour les intrus en donnant l'impression qu'il reste occupé. La dissuasion constitue ainsi un élément essentiel de la protection domestique. Aujourd'hui, les équipements connectés permettent de recréer artificiellement une présence dans la maison. La domotique offre la possibilité de programmer différents scénarios qui imitent les habitudes quotidiennes d'un foyer. Des ampoules intelligentes peuvent s'allumer et s'éteindre à des moments variables dans différentes pièces, tandis que les volets roulants s'ouvrent le matin et se referment à la tombée de la nuit. Certaines installations peuvent même diffuser de la musique ou des sons domestiques afin de renforcer l'illusion d'une activité normale à l'intérieur du logement. Ce type de simulation contribue à détourner l'attention d'éventuels intrus qui hésiteront davantage à s'approcher d'une habitation apparemment habitée.

Cependant, si la domotique joue un rôle important dans la dissuasion, elle ne constitue pas à elle seule une protection complète. Pour renforcer réellement la sécurité, il est souvent nécessaire d'associer ces équipements à un système d'alarme dédié. Les dispositifs modernes reposent sur un ensemble de capteurs et de technologies capables de détecter les tentatives d'intrusion avant même qu'elles ne se concrétisent. Reliés à un système centralisé, ces équipements per-

mettent une réaction rapide en cas de situation suspecte.

Les technologies de détection ont considérablement évolué au cours des dernières années. Les capteurs installés sur les portes et les fenêtres ne se contentent plus de signaler une ouverture anormale. Certains détecteurs analysent désormais les vibrations et les chocs, permettant d'identifier une tentative d'effraction avant que l'intrus ne pénètre dans l'habitation. À l'intérieur du logement, des caméras connectées à haute définition offrent la possibilité de vérifier immédiatement la situation depuis un smartphone ou une tablette. Grâce à ces images accessibles à distance, le propriétaire peut lever rapidement le doute et évaluer la nature d'une alerte. Parmi les innovations les plus marquantes figure également le générateur de fumée sèche opacifiante. Ce dispositif, encore relativement méconnu du grand public, constitue une solution particulièrement dissuasive. En cas d'intrusion confirmée, il libère une fumée dense qui réduit fortement la visibilité dans la pièce. L'objectif n'est pas de neutraliser l'intrus, mais de désorienter sa progression et de rendre toute tentative de vol extrêmement difficile. Cette technologie agit ainsi comme un obstacle supplémentaire en attendant une intervention extérieure. Toutefois, disposer d'équipements sophistiqués ne suffit pas toujours. La gestion d'une alerte peut s'avérer complexe, surtout lorsque le propriétaire se trouve à plusieurs centaines de kilomètres ou dans une zone où la connexion est limitée. Recevoir une notification inquiétante sur son téléphone sans pouvoir vérifier immédiatement la situation peut générer un stress considérable et laisser place à l'incertitude.

C'est précisément pour répondre à cette difficulté que la télésurveillance s'est développée ces dernières années. Ce service repose sur la connexion du système de sécurité do-

mestique à un centre de contrôle fonctionnant en permanence. Des opérateurs spécialisés surveillent les alertes transmises par les équipements installés dans le logement. Lorsqu'un signal suspect est détecté, ces professionnels procèdent à une vérification rapide afin de déterminer s'il s'agit d'une fausse alerte ou d'une intrusion réelle.

Dans le cas où la menace est confirmée, les agents peuvent agir immédiatement. Ils disposent notamment de la possibilité d'accéder aux images transmises par les caméras de surveillance et d'interpeller l'intrus à distance grâce à un système audio intégré. Cette intervention vocale inattendue constitue souvent un puissant facteur de dissuasion. Si la situation l'exige, les opérateurs peuvent également prévenir les forces de l'ordre, après avoir effectué les vérifications nécessaires conformément aux règles encadrant ce type d'intervention.

La télésurveillance permet ainsi d'ajouter une dimension humaine à la protection technologique du domicile. En confiant la gestion des alertes à des professionnels disponibles en permanence, les propriétaires bénéficient d'une tranquillité d'esprit supplémentaire. Cette combinaison entre domotique, dispositifs de détection avancés et surveillance à distance illustre la manière dont les innovations actuelles transforment progressivement les habitations en espaces connectés et sécurisés. Grâce à ces solutions, s'absenter plusieurs jours ou plusieurs semaines ne signifie plus nécessairement laisser son logement sans protection. La technologie permet désormais de maintenir un lien constant avec son domicile et d'en préserver la sécurité, même à distance. Pour de nombreux foyers, cette évolution représente une réponse concrète aux préoccupations croissantes liées à la protection des biens et à la sérénité du quotidien.

SNO

VERDURE ET SI ON NE REBOISAIT PAS ?

Si, dans un pays d'environ un million de kilomètres carrés, les incendies de forêt se répétaient chaque année sans qu'aucune politique de reboisement ne soit mise en œuvre, les conséquences deviendraient progressivement profondes et irréversibles. À l'échelle d'un siècle, un tel scénario conduirait à une transformation radicale des paysages, du climat local, de la biodiversité et même des conditions de vie des populations humaines.

Par Halim Dardar

Les forêts jouent en effet un rôle central dans l'équilibre des écosystèmes. Leur disparition progressive ne se limite pas à la perte d'arbres : elle entraîne une cascade de bouleversements qui touchent les sols, l'eau, l'air et les activités humaines.

La première évolution visible concernerait la diminution progressive de la couverture forestière. Lorsque les feux ravagent régulièrement de vastes surfaces sans que les arbres soient remplacés, les jeunes pousses ont rarement le temps d'atteindre un stade de maturité suffisant pour reconstituer la forêt. À court terme, certaines zones peuvent être recolonisées par des herbes, des buissons ou des arbustes. Mais à long terme, l'absence d'arbres transforme les forêts en paysages ouverts, parfois dominés par une végétation pauvre et fragile. Dans les régions les plus exposées au vent, à la chaleur ou à la sécheresse, ces espaces peuvent même évoluer vers des milieux semi-arides.

Le sol constitue l'une des premières victimes de cette transformation. Les arbres stabilisent la terre grâce à leurs racines et protègent la surface du sol grâce à leur couvert végétal. Lorsque les forêts disparaissent, les pluies peuvent emporter la couche fertile qui met parfois des siècles à se former. Cette érosion progressive appauvrit les terres et réduit leur capacité à retenir l'eau. Au fil des décennies, certaines zones deviennent impropres à l'agriculture ou à l'élevage. Les paysages autrefois boisés se transforment alors en terrains dégradés, parfois marqués par des ravines et des surfaces pierreuses.

La disparition des arbres modifie également le cycle de l'eau. Les forêts contribuent à réguler l'humidité de l'atmosphère et à favoriser les précipitations locales. Elles captent l'eau de pluie, la filtrent et la libèrent progressivement dans les sols et les nappes phréatiques. Sans cette régulation naturelle, les régions touchées peuvent connaître des alternances extrêmes : des crues soudaines lors de fortes pluies, suivies de périodes de sécheresse plus sévères. Les rivières deviennent plus irrégulières et certaines sources peuvent même disparaître.

Le climat local serait lui aussi profondément affecté. Les forêts jouent un rôle important dans la régulation des températures. Elles absorbent une partie de la chaleur solaire et libèrent de la vapeur d'eau qui rafraîchit l'air environnant. Lorsque les surfaces boisées disparaissent, la chaleur s'accumule davantage au sol. Les étés deviennent plus chauds, les sols se dessèchent plus rapidement et les incendies peuvent devenir encore plus fréquents. Ce phénomène crée un cercle vicieux : moins il y a de forêts, plus les conditions favorisent de nouveaux feux.

La biodiversité subirait également un choc majeur. Les forêts abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales. Oiseaux, insectes, mammifères, champignons et plantes dépendent de ces écosystèmes pour se nourrir, se reproduire et se protéger. Lorsque les incendies détruisent les habitats naturels de manière répétée, de nombreuses espèces disparaissent ou migrent vers d'autres régions. Au bout d'un siècle, la richesse biologique



d'un territoire autrefois forestier peut être considérablement réduite. L'histoire de l'humanité offre plusieurs exemples de sociétés confrontées à la disparition progressive de leurs forêts. L'un des cas les plus connus concerne l'île de Rapa Nui, dans l'océan Pacifique. Les recherches archéologiques montrent qu'elle était autrefois largement couverte de palmiers. Au fil des siècles, les habitants ont utilisé le bois pour construire des habitations, fabriquer des outils et transporter les célèbres statues monumentales appelées Moai. L'exploitation excessive des arbres, combinée à l'absence de régénération suffisante, a conduit à une déforestation totale. Cette disparition de la forêt a entraîné l'érosion des sols, la diminution des ressources alimentaires et de profondes difficultés pour la société locale.

Un autre exemple historique provient de la région méditerranéenne. Dans l'Antiquité, certaines zones de Grèce et du Liban étaient couvertes de forêts denses. Les célèbres cèdres du Liban, exploités depuis des millénaires pour la construction navale et l'architecture, ont progressivement disparu sur de vastes territoires. L'érosion des sols qui a suivi la déforestation a profondément modifié certains paysages et réduit la fertilité de nombreuses terres agricoles. On peut également évoquer nos régions d'Afrique du Nord, où la disparition progressive des forêts durant l'Antiquité et le Moyen Âge a contribué à l'avancée de zones arides. Lorsque la couverture

végétale disparaît, les vents transportent plus facilement les particules de sable et de poussière, accélérant la dégradation des sols. Ce processus peut transformer des régions autrefois fertiles en espaces semi-désertiques.

Si l'on applique ces leçons historiques à un territoire d'un million de kilomètres carrés soumis à des incendies répétés pendant cent ans, le résultat serait probablement spectaculaire. Une grande partie des forêts pourrait disparaître, remplacée par des broussailles, des prairies sèches ou des zones dégradées. Les rivières deviendraient plus irrégulières, les sols plus pauvres et les températures locales plus élevées. Les activités humaines dépendant de la forêt — comme l'exploitation du bois, certaines formes d'agriculture ou le tourisme naturel — seraient profondément affectées. Ainsi, la disparition progressive des arbres ne représente pas seulement une perte esthétique ou écologique. Elle modifie l'ensemble du fonctionnement d'un territoire. L'expérience historique montre que les sociétés humaines qui ont négligé la gestion durable de leurs forêts ont souvent dû affronter des conséquences durables sur leurs ressources et leur environnement. Sur un siècle, l'absence de reboisement dans un pays régulièrement ravagé par les incendies pourrait transformer un paysage forestier vivant en un territoire appauvri, fragile et beaucoup plus difficile à habiter.

H.D

LA NOURRITURE PRINCIPALE DE L'AFRIQUE MENACÉE A CAUSE DE LA PROGRESSION INQUIÉTANTE DE LA STRIURE BRUNE

Par Chaimaa Sadou

Une étude scientifique publiée en janvier 2026 alerte sur le sort du manioc, la plante nourricière par excellence de l'Afrique subsaharienne. Sous l'effet du changement climatique et de certaines pratiques culturelles, la striure brune, une maladie virale très destructrice, pourrait s'étendre sur près d'un tiers des terres du continent, menaçant directement la sécurité alimentaire de millions de personnes.

Un signal d'alarme que gouvernements et acteurs agricoles ne peuvent ignorer. Selon une étude parue le 16 janvier 2026 dans l'East African Journal of Science, Technology and Innovation, la striure brune du manioc (Cassava Brown Streak Disease, CBSD), une maladie virale jusqu'ici concentrée sur les côtes de l'Afrique de l'Est, est en passe de devenir une menace continentale.

Les chercheurs, principalement affiliés à l'Université sud-africaine de Stellenbosch, ont utilisé des modèles de distribution des espèces pour cartographier les zones propices à la fois à la culture du manioc et à la propagation du virus. Leurs conclusions sont sans appel : environ 33,7 % de la superficie totale de l'Afrique, soit plus de 10 millions de km², présente aujourd'hui des conditions favorables à la maladie. La menace continue de progresser. Les scientifiques prévoient une extension vers l'Ouest, mettant en dan-

ger des géants agricoles comme le Nigeria, le Ghana ou la Côte d'Ivoire, où la maladie n'a pas encore été signalée mais où l'environnement devient propice.

La dangerosité de la striure brune réside dans ses symptômes. Contrairement à d'autres maladies, elle pourrit les racines du manioc, sa partie comestible, rendant la récolte totalement impropre à la consommation, souvent sans signes avant-coureurs visibles en surface. Pour les 500 millions d'Africains qui dépendent de ce tubercule comme aliment de base, la perspective est alarmante. « Les pertes peuvent atteindre la totalité de la récolte pour les plants infectés », explique un expert cité dans l'étude, soulignant le surnom funeste de la maladie : « l'Ebola du manioc ».

Deux causes principales

Comment expliquer cette progression fulgurante ? Les scientifiques pointent du doigt deux facteurs principaux. Le premier est le changement climatique. En créant des conditions plus chaudes et humides, il permet à la mouche blanche (Bemisia tabaci), l'insecte vecteur du virus, de coloniser de nouvelles zones, notamment en altitude, un rempart naturel qui tombait auparavant.

Le second facteur est humain : le commerce informel de boutures infectées. En Afrique subsaharienne, les systèmes de distribution de plants certifiés sains restent embryonnaires. Les agriculteurs échangent souvent entre eux des boutures issues de

champs potentiellement malades, propageant ainsi le virus à grande échelle. Cette situation contraste avec celle de pays asiatiques comme la Thaïlande, où des systèmes étatiques structurés garantissent la qualité du matériel végétal.

Des solutions existent, mais il faut agir vite

Face à cette menace, les chercheurs ne restent pas sans réponse. Des programmes de sélection de variétés de manioc résistantes à la striure brune sont en cours, notamment à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Des essais prometteurs sont menés dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale.

Cependant, la course contre la montre est lancée. Comme le souligne l'étude, la capacité du manioc à résister à la sécheresse et aux sols pauvres est un atout précieux pour s'adapter au réchauffement climatique. Cruel paradoxe : le climat qui favorise le manioc ouvre aussi la voie à son pire ennemi.

L'expansion annoncée de la striure brune du manioc dépasse le simple cadre agricole pour devenir un enjeu majeur de stabilité économique et sociale. Protéger cette culture de base, c'est protéger les moyens de subsistance de millions de familles rurales. Déployer des variétés résistantes et certifier les boutures est plus urgent que jamais pour éviter une crise alimentaire majeure.

C.S

SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS MALADES

LA RADIO NATIONALE LANCE LA 4^e ÉDITION DE L'INITIATIVE "NOUS ENFANTS DE DEMAIN"

La Chaîne 2 de la Radio nationale a choisi la wilaya de Sidi Bel Abbès, plus précisément le Centre culturel de Sidi Bel Abbès, pour lancer la quatrième édition de l'initiative « Nous, enfants de demain ». Cette nouvelle édition est consacrée, cette fois-ci, aux enfants atteints de cancer.

Par Ikram Haou

La direction de la chaîne radio d'expression amazighe a indiqué, dans un communiqué, que cette nouvelle édition a été organisée à la suite du succès enregistré lors des précédentes. Les responsables ont choisi de la consacrer aux enfants atteints de cancer afin de réaffirmer l'engagement de la radio envers ces enfants, tout en soulignant l'importance des préoccupations nationales accordées à cette catégorie représentant les générations futures.

Il a été précisé que cette édition a été lancée par l'organisation d'une activité récréative au profit des enfants atteints de cancer, ainsi que par la programmation d'autres activités du même type. Des cadeaux ont également été distribués dans une ambiance chaleureuse et conviviale, afin d'apporter de la joie aux enfants présents. Pour rappel, la Radio algérienne, à travers la Chaîne 2, a mené cette opération de solidarité dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, mais aussi dans plusieurs autres wilayas, notamment Annaba, Boussaâda et Boumerdès. Des équipes rédactionnelles et techniques ont été mobilisées et dépêchées dans ces régions afin de rendre visite aux enfants malades, s'enquérir de leurs conditions et échanger avec le personnel en charge des structures médicales et d'accompagnement qui s'occupent de ces enfants.

Des cadeaux ont également été offerts aux enfants hospitalisés, notamment à ceux du service d'oncologie de l'hôpital Ibn Rochd d'Annaba.

Le communiqué précise par ailleurs que la Chaîne 2 a lancé ces importantes initiatives sous l'égide de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et de la société Caprice, spécialisée dans la



fabrication de confiseries. Dans ce cadre, une émission spéciale a également été organisée afin d'évoquer l'état des lieux de l'accompagnement social et médical destiné aux enfants atteints de cancer. Au cours de cette émission, les intervenants ont mis en lumière les dernières innovations et avancées thérapeutiques dans le domaine de la pédiatrie et des soins spécialisés. Ils ont également œuvré à rassembler les différents acteurs concernés en créant une passerelle directe entre les parents, le mouvement

associatif et les professionnels du secteur, précise le même communiqué.

Ce dernier indique également que cette émission est diffusée en direct sur la Chaîne 2 et réunit des médecins, des experts ainsi que des représentants de la société civile. La parole y est donnée aux parents d'enfants malades, mais aussi aux représentants d'associations, afin de recueillir leurs préoccupations et leurs propositions.

I.H

CONFÉRENCE SUR LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DES MESSAGES CIVILISATIONNELS

Une conférence intitulée " Les bibliothèques : message civilisationnel et valeur humaine " a été organisée samedi à Mascara, à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique " Dr Yahia Bouaziz " du chef-lieu de wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée arabe des bibliothèques.

Lors de son intervention au cours de cette rencontre, organisée en coordination avec " Beit El Hikma " pour la pensée, la littérature et les arts, relevant de la même bibliothèque, le professeur Tahar Bekeddar, de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, a souligné que les bibliothèques de lecture publique jouent " un rôle civilisationnel important " à travers la préservation du patrimoine culturel et intellectuel de la société, la diffusion du savoir ainsi que l'encouragement à la lecture et à la recherche scientifique.

Il a ajouté que ces établissements culturels " contribuent au développement de la personnalité de l'individu " en l'encourageant à la lecture, à la découverte et à l'acquisition du savoir. Elles participent également au développement de la réflexion et de la créativité, tout en élargissant les horizons intellectuels et culturels de l'être humain.

De son côté, le professeur Larbi Messabih, de la même université, a indiqué que les bibliothèques de lecture publique permettent l'accès au savoir pour tous et encouragent le dialogue ainsi que l'échange d'idées entre les lecteurs. Il a insisté sur l'importance de l'implication des élèves et des étudiants dans ces structures, compte tenu de leur importance dans le développement des capacités cognitives, tout en soulignant leur rôle dans l'amélioration de la compréhension des cours et des conférences ainsi que leur contribution à l'enrichissement des recherches académiques.

A noter que cette conférence a connu la participation d'enseignants et de chercheurs de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, ainsi que d'écrivains et de poètes de la wilaya.

RC

THÉÂTRE RENCONTRE À ALGER SUR LE PARCOURS ET L'ŒUVRE D'ABDELKADER ALLOULA

Une rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula (1939-1994), a été animée, jeudi à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien.

Organisée par la Radio algérienne à l'occasion du 32^e anniversaire de la disparition (14 mars 1994) de cette grande figure algérienne du 4^e Art, cette rencontre, prévue à la diffusion samedi prochain sur les ondes de Radio Culture, a été placée sous l'intitulé : "Alloula: Cavalier des planches, gardien du patrimoine". Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de l'ouvrage récemment paru sous le titre, "Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels", le docteur, Abdelhamid Allaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fétouche. La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, Ahcène Tilani et le journaliste et critique de théâtre, Boubekeur Sekini, ont également été conviés à cette rencontre.

Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de "compréhension, d'encouragements et de générosité", et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses "élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4^e Art" et via les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu.

Les intervenants ont rappelé l'"humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider", ainsi que ses "préoccupations premières" relatives à la nécessité de "construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne

dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne".

Portant "une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait", consacrant son œuvre entièrement à la "libération de la pensée de toutes les contraintes" et travaillant avec "une projection clairvoyante et pragmatique" dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté.

"Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du "théâtre de la parole", qu'il ciselait sur les plans, "sémantique, phonologique et phonétique", ce qui donnait une "uniformité et une ressemblance" du propos dans un rythme "harmonieux de complémentarité" lors de l'interprétation des différents rôles.

"Le regretté dramaturge parlait également du "théâtre de l'écoute", après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés".

Alloula, ont poursuivi les intervenants, "c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) œuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple".

Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, "Ladjouad", "Lagoual", "Homk Salim" (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

RC/APS

FOOTBALL/COUPE DU MONDE 2026

PETKOVIC DÉVOILERA LA LISTE POUR LE GUATEMALA ET L'URUGUAY MERCREDI

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, dévoilera la liste des joueurs retenus pour les deux matchs amicaux face au Guatemala et à l'Uruguay, mercredi prochain lors d'une conférence de presse prévue à la salle "Mohamed Sellah" du stade Nelson-Mandela de Baraki (21h00), dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026 (11 juin- 19 juillet), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le test face au Guatemala se jouera le vendredi 27 mars au Stade Luigi Ferraris de Gênes, alors que le rendez-vous face à l'Uruguay de Federico Valverde (Real Madrid), est prévu le mardi 31 mars à l'Allianz Stadium de Turin. Le coup d'envoi des deux matchs est programmé à 20h30 (heure algérienne).

La sélection algérienne reprendra ainsi du service à l'occasion de la fenêtre internationale du mois de mars, deux mois après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations



CAN-2025, avant de s'incliner face au Nigeria (2-0).

Les "Verts" disputeront un autre match amical, le mercredi 3 juin face aux Pays-Bas au stade de Rotterdam (19h45, heure algérienne), soit quelques jours avant leur départ pour les Etats-Unis, pour prendre part au Mondial, où ils figurent dans le groupe J en compagnie de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.

RS

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS L'ENTRAÎNEUR SUD-AFRICAIN RHULANI MOKWENA QUITTE LA BARRE TECHNIQUE DU MC ALGER

L'entraîneur sud-africain du MC Alger, Rhulani Mokwena, a décidé de quitter ses fonctions à la barre technique des Vert et Rouge, avec effet immédiat, a annoncé samedi la direction de l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis.

"Son contrat comporte une clause qui lui permet de quitter son poste dès qu'il le souhaite, contre le paiement de seulement deux mensualités. Justement, Mokwena a décidé d'activer cette clause et personne ne peut l'en empêcher", a commencé par expliquer la direction du Doyen.

Vendredi soir, pendant sa réunion avec les dirigeants, "Mokwena a clairement expliqué qu'il n'entrevoit plus son avenir au Mouloudia et que pour lui, l'aventure était terminée", a ajouté la direction mouloudéenne dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Arrivé à l'intersaison, le coach sud-africain n'aura donc passé que huit mois au MC Alger.

mandes techniques du Doyen. Il a remporté une Supercoupe d'Algérie et occupe actuellement la première place en championnat, avec cinq points d'avance sur son premier poursuivant, le CS Constantine, tout en ayant quatre matchs en retard.

Mokwena a cependant échoué dans sa principale mission, qui était la Ligue des champions africaine, où il fut éliminé dès la phase de poules, avant de se faire éliminer également à un stade relativement précoce de la Coupe d'Algérie.

La direction du MCA a tenu cependant à le remercier "pour tout ce qu'il a apporté au club, lui et les autres membres de son staff, en leur souhaitant bonne chance dans la suite de leur parcours", pouvait-on encore lire dans le communiqué du Doyen.

RS

CYCLISME LA PHASE FINALE DU CHALLENGE RAMADAN REPORTÉE À CAUSE DE LA MÉTÉO

La phase finale du Challenge Ramadan 2026, initialement prévue dans la soirée du samedi à Alger, a été finalement reportée à une date ultérieure en raison de la dégradation des conditions météorologiques au cours des derniers jours, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). "Il a été décidé de reporter cette compétition à une date ultérieure la dans le souci de préserver la santé des athlètes", car il n'est pas évident de courir sous la pluie, a-t-on détaillé de même source. Pour l'heure, aucune nouvelle date n'a été fixée pour le déroulement de cette phase finale du Challenge Ramadan, mais d'après la FAC, la reprogrammation se fera en fonction de l'amélioration des conditions météorologiques.

Pendant le mois de Ramadan, plusieurs wilayas, dont Alger, Jijel, Constantine et Oran, ont organisé des courses cyclistes, appelées Challenge Ramadan. La plupart se sont déroulées en nocturne, ce qui leur a donné un charme particulier, notamment auprès des puristes.

RS/APS

COUPE DE LA CAF - QUARTS DE FINALE (ALLER) LE ZAMALEK RAMÈNE UN NUL DU CONGO (1-1)

Le Zamalek d'Egypte a réussi à ramener un bon résultat nul de son déplacement chez les Congolais de l'AS Otoho (1-1), en match disputé samedi après-midi au Complexe Omnisports d'Oyo, pour le compte des quarts de finale "aller" de la Coupe de la Confédération africaine de football (C3).

L'équipe locale avait bien démarré le match, ouvrant

le score dès la 13e minute de jeu, par l'intermédiaire de Charles Atipo (1-0), mais les visiteurs avaient du répondant, et ont réussi à arracher l'égalisation à la 32e, grâce à leur buteur palestinien Oday Dabbagh.

Un bon résultat, que les Egyptiens ont jalousement défendu jusqu'au coup de sifflet final et qui leur procurera un avantage certain

pour la qualification, surtout que le match "retour" se jouera chez eux.

Deux clubs algériens sont engagés dans ces quarts de finale de la Coupe de la CAF, en l'occurrence : l'USM Alger et le CR Belouizdad, qui affronteront respectivement les Congolais d'AS Maniama et les Egyptiens d'Al Masry.

RS

FOOTBALL / LIGUE 2 AMATEUR (23E JOURNÉE) LA JS EL-BIAR ACCROCHÉE, L'US BISKRA MET LA PRESSION

Le leader de la Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, la JS El-Biar, a été tenue en échec dans le derby algérois face au RC Kouba (0-0), alors que l'ASM Oran s'est imposée à l'extérieur face à la JS Tixeraine (1-0), lors de la 23e journée, disputée samedi, et marquée également par la victoire en déplacement de l'US Biskra, dans le groupe Centre-Est, ce qui le ramène à une longueur du leader, le CA Batna, opposé en soirée (22h00) à la JSD Jijel.

Dans l'affiche au sommet de cette journée, la JS El-Biar, solide leader, n'a pas réussi à faire la différence face au RC Kouba, dans un derby algérois, disputé à huis clos. Ce résultat permet toutefois aux El-Biarois de consolider leur première place avec 55 points, alors que le RCK reste cinquième avec 40 unités.

De son côté, l'USM El-Harrach, principal poursuivant, a également été accroché lors de son déplacement chez le WA Tlemcen (0-0). Les Harrachis comptent désormais 49 points et restent à six longueurs du leader.

Dans la lutte pour le podium, l'ASM Oran a réalisé une bonne opération en s'imposant sur la pelouse de la JS Tixeraine (1-0), portant son total à 43 points et s'installant seule à la troisième place. Le CR Témouchent, pour sa part, a dû se contenter du nul sur le terrain de l'ESM Koléa (0-0), restant au pied du podium avec 41 points.

Dans les autres rencontres, la JSM Tiaret a pris le meilleur sur le GC Mascara (2-1), tandis que le NA Hussein-Dey s'est imposé à domicile face au MC Saïda (2-0). Le RC Arbaâ et le WA Mostaganem se sont neutralisés (2-2), alors que l'US Béchar Djedid a remporté un succès spectaculaire face

au CRB Adrar (5-2), sans pour autant quitter la dernière place du classement.

Dans le groupe Centre-Est, plusieurs rencontres se sont également disputées samedi, en attendant deux matchs programmés en soirée. L'US Biskra s'est imposée à l'extérieur face à la JS Bordj Menaiel (1-0), un succès qui permet aux Biskris de prendre provisoirement la deuxième place avec 46 points, à une longueur du leader, le CA Batna, qui accueille la JSD Jijel en soirée (22h00).

L'US Chaouia a également réalisé une belle opération en dominant largement le MSP Batna (3-0), consolidant ainsi sa place sur le podium avec 44 points.

Le MO Bejaia s'est illustré en allant s'imposer sur la pelouse du NC Magra (2-0), rejoignant la course aux premières places avec 43 points, alors que l'USM Annaba s'est imposée face à la lanterne rouge, le HB Chelghoum-Laïd (1-0).

De leur côté, le NRB Béni Oulbane a battu l'IB Khemis El-Khechna (2-0), tandis que le MO Constantine a créé la surprise en s'imposant en déplacement face au NRB Teleghma (1-0).

La 23e journée se poursuivra en soirée avec deux rencontres au programme : le leader CA Batna recevra la JSD Jijel dans l'affiche au sommet du groupe Centre-Est, alors que l'AS Khroub accueillera le CR Béni Thour dans un duel important pour le maintien.

A sept journées de la fin du championnat, la lutte pour l'accession et pour le maintien reste ouverte dans les deux groupes, promettant une fin de saison particulièrement disputée.

RS/APS

DJAMAË EL DJAZAIR

LE MUSÉE DE LA CIVILISATION ISLAMIQUE A MIS EN LUMIÈRE LA RICHESSE DES ARTS ISLAMIQUES EN ALGÉRIE

Le Musée de la civilisation islamique en Algérie a accueilli des expositions à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, mettant en lumière la richesse et la diversité des arts islamiques à travers la céramique, la miniature, la calligraphie arabe et la photographie d'art.

Ouvertes au public jusqu'au 13 mars, ces expositions présentent des œuvres de célèbres céramistes, calligraphes et miniaturistes algériens, anciens et contemporains, qui ont marqué, chacun dans son art, l'histoire de la civilisation islamique en Algérie.

A travers ces expositions, un éventail d'œuvres d'art, revisitant différentes périodes de la civilisation islamique, depuis l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord jusqu'à nos jours, sont proposées au public.

Ainsi, le musée présente une collection de travaux de calligraphes algériens à l'image de leur doyen, Mohamed Bensaïd Cherifi, célèbre notamment pour avoir transcrit le Saint Coran plusieurs fois dans différents styles calligraphiques et conçu les motifs calligraphiques de la monnaie algérienne (billets et pièces), ainsi que Nourredine Kour dont les œuvres mêlent calligraphie arabe traditionnelle et art contemporain.

La céramique et la miniature sont également présentes, à travers des œuvres d'artistes à l'image de Mustapha Adajout, Mohamed Temmam et Mohamed Boumejdi.

Par ailleurs, le musée a consacré un espace d'exposition à la photographie d'art en mettant en avant une collection de photographies réalisées par Samir Djama,



en plus de manuscrits anciens et outils dans la calligraphie.

Le directeur du musée, Khaled Saber Cherifi, a précisé dans une déclaration à l'APS, que l'objectif de ces expositions temporaires "visent à retracer les étapes historiques de la civilisation islamique en Algérie à travers des collections d'art acquises ou em-

pruntées".

"Le musée couvre, à travers des collections, quinze siècles d'histoire, retraçant l'évolution des arts depuis l'avènement de l'Islam en Afrique du Nord", a-t-il noté, relevant que "la collection permanente du musée sera continuellement enrichie d'objets d'art précieux et de manuscrits millé-

naires".

L'exposition se poursuit jusqu'au 13 mars, selon le directeur du musée, précisant que d'autres activités et expositions temporaires, dédiées au thème de la "photographie et l'histoire", seront programmées prochainement.

RC

CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE UNE EXPOSITION À ALGER SUR L'HISTOIRE DE L'IMPRESSION DU MUS'HAF EN ALGÉRIE

Une exposition sur l'histoire de l'impression du Mus'haf en Algérie s'est ouverte, samedi, au Centre culturel islamique (CCI) à Alger, pour mettre en avant l'attention portée au Saint Coran et l'intérêt accordé à son impression, à sa diffusion et à sa distribution.

Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sur une durée de cinq jours, cette exposition a pour objectif de faire connaître le parcours de l'impression du Mus'haf en Algérie et de mettre en exergue les efforts déployés, à travers les différentes étapes historiques, au service du Saint Coran.

L'exposition comprend plusieurs exemplaires d'éditions du Mus'haf dont l'impression est supervisée par le ministère depuis l'indépendance, ainsi que nombre d'exemplaires remontant à des périodes antérieures, y compris d'anciens manuscrits coraniques qui témoignent de l'attention portée au Saint Coran à travers les siècles.

L'exposition vise aussi à mettre en lumière les étapes historiques du parcours de l'impression du Mus'haf en Algérie, particulièrement les différentes éditions du Mus'haf Roudoussi depuis 1931, que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a réimprimé en 2022, sous haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance.

Les visiteurs pourront également découvrir le Coran en braille édité par l'Algérie, lequel reflète l'engagement du ministère en faveur des personnes aux besoins spécifiques.

Des exemplaires du Saint Coran ont été distribués gratuitement aux visiteurs, venus en grand nombre au premier jour de l'exposition. Un engagement qui témoigne de l'attachement profond des Algériens au Saint Coran.

RC

DESTINÉE AUX ENFANTS LANCEMENT DE LA 1^{re} ÉDITION DU CONCOURS "LE PETIT MOUNCHID"

La première édition du concours "Le Petit Mouchid", destiné aux enfants membres des groupes scouts, a été lancée samedi à la Maison de jeunes Laga-Ibrahim à Mascara. Organisée à l'initiative de la direction de wilaya des Scouts musulmans algériens, cette compétition regroupe plus de 300 enfants âgés de 8 à 14 ans, issus de 30 troupes scoutées de la wilaya. Les prestations des participants seront évaluées par un jury composé de spécialistes relevant de la même organisation. L'annonce des trois premiers lauréats est prévue dans la nuit du 27e jour du mois de

Ramadhan, à l'occasion de la célébration de Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin). Selon la même source, les lauréats intégreront la troupe scoutée de chant religieux, qui participera au cours de l'année à plusieurs manifestations nationales. L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme culturel, artistique, solidaire et religieux spécial Ramadhan, élaboré par la direction de wilaya des Scouts musulmans algériens, et qui se poursuivra jusqu'aux jours de l'Aïd El-Fitr.

RC

PATRIMOINE L'AMBASSADE DE L'ETAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE DE LA CULTURE PALESTINIENNE

L'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie a célébré, vendredi soir à Alger, la Journée de la culture palestinienne, coïncidant avec l'anniversaire de naissance du poète de la cause palestinienne, feu Mahmoud Darwich (1941-2008), à travers un riche programme d'activités culturelles et artistiques, en vue de promouvoir l'identité nationale et le patrimoine culturel palestiniens. Organisée sous le slogan "Notre culture, notre histoire...la Palestine, notre patrie", cette rencontre, qui a réuni des membres de la communauté palestinienne et des étudiants palestiniens résidant en Algérie, a été marquée par de belles prestations vocales et musicales de Dabkeh et de Mawawil puisés du patrimoine culturel palestinien ancestral, outre la présentation de plats traditionnels de la cuisine palestinienne. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a exprimé sa joie de célébrer la Journée de la culture palestinienne, présentant, à cette occasion, ses "plus vifs remerciements et sa profonde reconnaissance à l'Algérie, dirigeants, gouvernement et peuple, pour les efforts tous azimuts déployés en soutien à la cause palestinienne". "Les poètes, écrivains et intellectuels palestiniens en particulier, et arabes en général, ont grandement contribué à la préservation de l'identité nationale palestinienne et du patrimoine palestinien, face au plan impérialiste sioniste visant à effacer la culture et l'identité palestiniennes", a-t-il estimé. Abu Aita a indiqué que "grâce à ces intellectuels éminents qui ont préservé la culture et l'identité du peuple palestinien,

nous avons pu renforcer, incarner et mettre en valeur cette culture dans notre patrie et dans la diaspora", soulignant "la nécessité de continuer à s'attacher aux droits nationaux palestiniens, ainsi qu'à l'identité, à la culture, aux valeurs, aux coutumes et aux traditions palestiniennes". De son côté, le président de l'Union générale des écrivains palestiniens (section d'Algérie), Hussein Abou Al-Nadjaa, a évoqué le rôle des écrivains, des poètes et des intellectuels palestiniens, depuis les débuts de l'occupation sioniste, dans "la préservation et la protection des composantes de l'identité et du patrimoine culturel national palestinien", ainsi que dans "la lutte contre la désinformation sioniste et les tentatives d'occultation de la vérité historique et d'appropriation des éléments de l'identité et du patrimoine national palestiniens". La soirée a été ponctuée par une exposition consacrée au patrimoine vestimentaire palestinien, présentant des modèles remarquables de costumes et de bijoux traditionnels, en sus de lectures poétiques inspirées des œuvres de Mahmoud Darwich.

Elle a vu également la projection d'un court métrage retraçant le parcours et la lutte de Mahmoud Darwich. Un groupe de créateurs et créatrices palestiniens, résidant en Algérie, dans les domaines de la littérature, de la poésie, de la musique et de l'édition, ont été aussi honorés en reconnaissance de leurs efforts pour préserver la culture et le patrimoine palestiniens

RC/APS

ENFLAMMER UNE GUERRE COSMIQUE COMMENT LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL MILITARISENT L'ESCHATOLOGIE APOCALYPTIQUE (2/5)

Bill Christison [6] et Kathleen Christison sont parvenus à la même conclusion [7]. La politique américaine sur Israël et le monde arabe « est devenue de plus en plus l'apanage de fonctionnaires connus pour pencher en faveur d'Israël ».

Par Amir Nour et Laala Bechetoula In mondialisation.ca, 12 mars 2026

Ces personnes, « que l'on peut légitimement qualifier de loyalistes israéliens, se trouvent aujourd'hui à tous les niveaux du gouvernement, des officiers de bureau au Département de la Défense jusqu'au niveau de secrétaire adjoint aux Départements d'État et de la Défense, ainsi qu'au sein du Conseil de sécurité nationale et du bureau du Vice-Président ».

Les Christison estimaient que les doubles loyalistes au sein de l'administration Bush « ont donné un élan supplémentaire à la croissance d'une tendance messianique du fondamentalisme chrétien qui s'est allié à Israël en vue de la soi-disant fin des temps ». Ces fondamentalistes, affirmaient-ils, considèrent la domination d'Israël sur l'ensemble de la Palestine comme « une étape nécessaire à l'accomplissement du Millénaire » biblique, estiment que « toute cession de territoire palestinien par Israël est un sacrilège », et perçoivent la guerre entre Juifs et Arabes comme « un prélude divinement ordonné à Armageddon » — ce qui soulève la perspective terrifiante, quoique bien réelle, d'une guerre apocalyptique islamo-chrétienne.

Ces conclusions ont été indépendamment confirmées au niveau académique par John J. Mearsheimer et Stephen M. Walt, dont l'étude de référence sur le lobby pro-israélien [8] a documenté comment un réseau d'organisations et d'individus a systématiquement façonné la politique américaine au Moyen-Orient dans des directions servant les intérêts stratégiques israéliens, souvent au détriment des intérêts américains plus larges. Le récit historique de Rashid Khalidi sur la question palestinienne [9] situe en outre cet alignement dans une structure séculaire de colonialisme de peuplement soutenu par les puissances occidentales successives. La résistance institutionnelle à ce cadre n'est pas sans précédent : en 2013, le général Martin Dempsey, alors chef d'état-major interarmées, a publiquement déclaré ne pas vouloir être « complice » d'une frappe militaire contre l'Iran qu'il jugeait stratégiquement injustifiée [10] — une posture que l'on chercherait en vain chez les dirigeants militaires et politiques actuels.

Plus récemment, Mike Huckabee — l'ambassadeur des États-Unis en Israël, nommé par Donald Trump — s'est entretenu avec le journaliste Tucker Carlson. Interrogé sur le passage biblique dans lequel Dieu promet aux descendants d'Abraham la terre « depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate », Huckabee n'a pas démenti. Il n'a pas esquivé. Il a répondu avec un calme glaçant : « Ce serait bien s'ils prenaient tout. » À ce jour, l'administration Trump est demeurée totalement silencieuse face à de telles déclarations scandaleuses et dangereuses. Aucune explication, aucune condamnation, et aucune sanction contre l'ancien prêtre évangélique « reconverti » en diplomate-pyromane et menteur pathologique, car il a sciemment déformé les paroles de la Bible pour servir la propagande génocidaire sioniste. La Bible ne parle pas d'« Israël » et, encore moins, du gouvernement sioniste d'extrême droite d'aujourd'hui. Ce que la Bible dit exactement en Genèse 15 : 18 est : « En ce jour-là, l'Éternel fit alliance avec Abram, et dit : Je donne ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, au fleuve d'Euphrate. » À la suite de l'annonce des frappes américaines contre l'Iran début 2026, la Military Religious Freedom Foundation a déclaré avoir reçu plus de deux cents plaintes de militaires appartenant à plusieurs branches des forces armées américaines, dans des dizaines d'installations [11]. Certains rapports décrivaient des séances d'information dans lesquelles des commandants encadraient les opérations en cours avec un langage explicitement religieux.

Selon ces plaintes, des références étaient faites au « plan de Dieu » et à des passages du Livre de l'Apocalypse décrivant Armageddon [12]. Des inquiétudes ont été exprimées non seulement par des militaires musulmans, mais aussi par des personnels chrétiens et juifs, qui faisaient valoir qu'une rhétorique ouvertement religieuse dans les séances d'information opérationnelles risquait de miner la neutralité et la cohésion militaires [13].

Commentant ces plaintes, le révérend Brian Berghoef a écrit sur sa page Facebook :

« Lorsque la foi est transformée en arme de guerre, nous savons que nous avons déraillé et que nous sommes bien loin de Jésus (...) Lorsque des extrémistes comme Pete Hegseth s'approprient ces enseignements pour justifier la violence,



ils sont littéralement la version chrétienne de ceux qui ont fait voler les avions dans les tours du World Trade Center (...) ce Christo-fascisme violent et xénophobe constitue une menace pour l'avenir de toute l'humanité. Tous les pasteurs chrétiens et tous les responsables religieux de bonne volonté devraient condamner cette guerre, ainsi que l'idéologie qui la sous-tend. Cette administration s' imagine qu'elle précipite le retour de Jésus. Elle ne le fait pas. La seule réaction de Jésus face à tout cela est de pleurer. »

L' symbolisme biblique dans la rhétorique politique israélienne

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a invoqué le souvenir biblique d'Amalek [14] pour décrire les menaces existentielles pesant sur Israël. Cette référence trouve son origine dans le premier Livre de Samuel, où Amalek est présenté comme un ennemi de l'Israël antique. Dans la tradition historique juive, Amalek est devenu l'archétype symbolique de ceux qui cherchent la destruction du peuple juif.

À ce qu'a justement observé le révérend Berghoef, il convient d'ajouter qu'un grand nombre d'Israéliens établissent le lien entre la guerre en cours contre l'Iran et le récit traditionnel de « Pourim », qui raconte comment les Juifs vivant dans l'Empire perse il y a environ 2 500 ans ont été « sauvés de l'extinction », comme l'a récemment souligné le journal d'extrême droite The Jerusalem Post : « La frappe combinée américano-israélienne contre l'Iran a fait revivre l'histoire de Pourim de manière vivante et sans précédent depuis 2 200 ans », comparant ostensiblement Trump à Xerxès le Grand, lequel est mentionné dans l'histoire de Pourim. Le journal conclut en disant : « Avec l'aide continue de Dieu, nous triompherons dans cette dernière bataille, la plus importante, et nous apporterons à notre peuple et au monde entier la promesse prophétique de Pourim : lumière et bonheur, espoir et joie. » Les critiques soutiennent que l'invocation d'une telle imagerie dans un conflit moderne risque d'importer un symbolisme religieux antique dans la guerre contemporaine. À l'inverse, ses partisans estiment que la référence est métaphorique et reflète la gravité des menaces perçues plutôt qu'un appel littéral à la violence religieuse.

Certains faits, cependant, sont aussi indéniables que révélateurs et périlleux. Le 12 août 2025, Netanyahu a déclaré sur la chaîne i24 se sentir « très attaché » à la vision d'un « Grand Israël » incluant les territoires palestiniens occupés, ainsi que des parties de l'Égypte, de la Jordanie, de la Syrie, du Liban, de l'Irak et de l'Arabie saoudite. Il a en outre affirmé se considérer investi d'une « mission historique et spirituelle pour des générations de Juifs qui rêvaient de venir ici et des générations de

Juifs qui viendront après nous » [15]. Aucune voix significative dans la prétendue opposition israélienne ne s'est explicitement désolidarisée de telles visions expansionnistes — loin de là.

L'invocation par Netanyahu d'une mission sacrée et d'un Grand Israël n'existe pas dans le vide. Elle tire sa légitimité, politiquement et symboliquement, de l'architecture théologique dispensationaliste qui a façonné l'engagement évangélique américain au Moyen-Orient depuis plus d'un siècle — une architecture qu'il convient maintenant d'examiner en elle-même.

L'architecture théologique : le sionisme chrétien

Comprendre l'interprétation religieuse des conflits modernes au Moyen-Orient exige d'examiner l'idéologie connue sous le nom de sionisme chrétien.

Ce mouvement s'appuie largement sur la théologie du prémillénarisme dispensationaliste développée au XIX^e siècle par John Nelson Darby. Le dispensationalisme interprète l'histoire du monde comme se déployant à travers des étapes prophétiques culminant dans la fin des temps.

Dans cette vision du monde, des événements tels que le retour des Juifs sur la terre d'Israël, la création de l'État d'Israël en 1948 et les conflits impliquant Israël sont parfois interprétés comme des signes que la prophétie biblique approche de son accomplissement [16].

Il importe de souligner que si tous les chrétiens ne soutiennent pas le sionisme [17], la plupart des chrétiens évangéliques, baptistes, pentecôtistes et des mégaéglises le font, en vertu de leur croyance dans le prémillénarisme dispensationaliste [18].

Les défenseurs de l'engagement politique du sionisme chrétien soutiennent que leur appui à Israël reflète la théologie de l'Alliance et la solidarité avec un peuple historiquement persécuté — et non un appel à la guerre — et que la croyance prophétique ne se traduit pas mécaniquement en politique. Cette position mérite d'être honnêtement examinée. Pourtant, les cas documentés dans cet article — du sermon de Hagee prononcé sous une banderole proclamant « Dieu arrive... Opération Furie Épique » à l'adhésion sereine de Huckabee au maximalisme territorial — suggèrent que la frontière entre conviction théologique et action politique a été systématiquement effacée par des figures clés. Lorsque l'eschatologie façonne les séances d'information militaires et que l'attente prophétique informe les déclarations des ambassadeurs, l'argument selon lequel croyance et politique demeurent séparées devient de plus en plus difficile à soutenir.

A.N & L.B (à suivre...)

INTERNET

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES INSTRUCTIONS DE SHURUPPAK

Un roitelet, en se posant sur un éléphant, lui dit : « Ami, Ayya est ton secours. A l'abreuvoir elle te donnera de l'eau à boire. » Et l'éléphant de répondre au roitelet : « Je n'ai pas remarqué que tu te posais sur moi. De quoi te mêles-tu ? Je n'ai pas remarqué non plus que tu t'envolais. »

Une souris fuyant une mangouste entre dans le trou d'un serpent et dit : « Le charmeur de serpents m'envoie ; salut » !

Le porc est profane... Il éclabousse son derrière, rend les rues malodorantes, souille les maisons. Le porc n'a pas sa place dans les temples ; il n'est pas un homme intelligent et n'est pas admis à fouler les pavés. Il est une abomination pour tous les dieux ; ses salutations sont une insulte pour Shamash.

Si le roi prend l'argent des citoyens de Babylone, et l'ajoute à son propre trésor, ou si, ayant à connaître d'un procès impliquant des hommes de Babylone, il le prend à la légère, Marduk, seigneur du ciel et de la terre, mettra ses adversaires au-dessus de lui et leur fera cadeau de ses biens et de ses richesses.

Si des citoyens de Nippur sont déferés devant le roi pour être jugés et que, ayant reçu des pots-de-vin, il les condamne injustement, Enlil, seigneur des pays, amènera contre lui une armée étrangère pour massacrer son armée, en sorte que ses princes et ses officiers en chef erreront dans les rues tels des colporteurs.

Si le roi condamne injustement un citoyen de Sippar, alors qu'il acquitte un étranger, Shamash, juge du ciel et de la terre, établira dans son pays une justice étrangère, de sorte que les princes et les juges ne tiendront pas compte de la justice. Si un roi ne tient pas compte du droit, son peuple tombera dans le chaos et son pays sera dévasté.

A la femme qui t'est chère, n'ouvre pas grand ton cœur : dès qu'elle aurait le sceau en main, tu verrais le désordre dans ta réserve scellée. Ce que contient ta bourse, que ta femme ne l'apprenne pas.

Mon fils, avec qui calomnie ne mange pas de farine. N'humilie pas les jeunes avec les vieux. Prends conseil de tes forces : avec un puissant ne te mesure pas.

Ne hante pas le cabaret, mon fils : mangeaille, qui engraisse le ventre. Il ne sied pas, mon fils, de fréquenter ces gens : tu creuserais ta faim et prendrais goût aux boissons.

Au jour où les hommes en grand nombre ont reçu leur lot, le lot qui m'est échu, c'est la peine...

Le méchant a dit des paroles hostiles, il t'a irrité, il s'est déchaîné, il a fait naître le chagrin ! Moi, le sage, pourquoi devrais-je me joindre à de jeunes ignorants ? Moi, l'avisé, pourquoi serais-je compté parmi les ignorants ? Il y a toujours du pain, mais mon pain à moi, c'est la faim.

Si tu reprends du dieu le dépôt d'argent du jurement, redoute le dieu du jurement et sauvegarde ainsi ton corps : qui se parjure par le Fleuve, tout fils lui sera enlevé et jamais plus sa femme n'aura d'enfant.

Celui qui n'est pas fier du nom de son père et du nom de sa mère, que Shamash ne brille plus sur lui, car c'est un mauvais homme.

Un léopard rencontra une chèvre qui avait froid. Le léopard dit à la chèvre : « Viens, que je te couvre de ma pelisse ! » La chèvre répondit au léopard : « Pourquoi ferais-je cela, messire ? Ne m'enlève pas



ma propre peau ! » Comme on dit : « Il ne salue la gazelle que pour sucer son sang ! »

J'ai transporté de la paille et soulevé du son, mais il n'est rien de plus léger qu'un apatride !

J'ai transporté du sable et soulevé du sel, mais il n'est rien de plus lourd qu'une dette !

La langue du roi est douce, mais elle brise les côtes d'un dragon. Elle est comme la mort qui ne se fait pas voir.

J'ai goûté même la nêfle amère et j'ai mangé des endives, mais il n'est rien de plus amer que la pauvreté !

Mis en présence d'une affaire difficile, ne t'oppose pas au roi. Sa colère est plus rapide que l'éclair : prends garde à toi ! Qu'il ne l'enflamme pas contre tes paroles, de peur que tu ne t'en ailles avant ton temps.

Mon fils, ne dis pas tout ce qui te vient à l'esprit, car il y a partout des yeux et des oreilles. Surveille ta bouche, de peur qu'elle ne te fasse échouer. Par dessus-tout, veille sur ta bouche, et sur ce que tu as entendu, reste discret ; car un mot est un oiseau, et bien sot celui qui le lâche. Mon fils, ne maudis pas le jour avant d'avoir vu la nuit.

N'épargne pas la baguette à ton fils, sinon tu ne pourras le préserver du mal. Si je te frappe, mon fils, tu ne mourras pas, mais si je te laisse à ton cœur, tu ne vivras pas.

Le fils qui est instruit et éduqué et à qui on met aux pieds une entrave réussira dans la vie.

Quoi de plus fort qu'un âne qui braie ? Un fil triple ne rompt pas vite.

La corde à triple brin ne peut être coupée.

A force de hâte, la chienne a mis bas des chiots aveugles.

La chienne, a force de se dépêcher, a mis bas des avortons.

Le chien qui est entré dans le four du potier pour se réchauffer, une fois ré-

chauffé s'est dressé pour aboyer contre lui.

Le chien du potier quand il est entré dans le four, c'est après le potier qu'il aboie.

Là où un lion a mangé un homme, personne ne passe à nouveau.

Un renard urinait dans la mer : « Mon urine remplit toute la mer » dit-il.

L'homme qui a saisi la queue du lion a coulé dans le fleuve ; celui qui a saisi la queue du renard s'en est sorti.

Quand la maîtresse est sortie de la maison et que la servante est rentrée du dehors, la servante s'assied à son propre banquet, sans sa maîtresse.

Une maladie qui reste sans médecin, c'est comme un affamé qui reste sans pain.

L'amitié dure un jour. Les rapports commerciaux durent toujours.

Un peuple sans roi est comme un troupeau sans berger.

La pierre de meule surnage dans la rivière pour l'homme de bien.

Le destin est comme une berge humide : de l'homme, bien souvent, il fait glisser le pied.

S'agissant de pain pour autrui, il est aisé de dire : « Je t'en donnerai », mais le donner est une autre affaire.

Ne te permets aucun jeu avec une jeune femme mariée : les racontars sont démesurés.

N'entre pas par effraction dans une maison... Le voleur est un lion ; une fois pris, c'est un esclave.

Ne va pas là où l'on se querelle, la querelle te prendrait à témoin !

N'élève pas une maison sur la place : là est la cohue !

Ne place pas un champ sur ton chemin : c'est un désastre.

N'achète pas un étalon d'âne brailleux, sinon il va braire après toi.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 14 mars 20126

Les instructions de Shuruppak font partie des plus anciennes œuvres littéraires connues, puisque les plus anciennes versions retrouvées sont rédigées sur des tablettes fragmentaires exhumées datant de 2500 av. J.-C. environ.

L'appel au fils est récurrent, rappelant les textes de proverbes bibliques.

Les instructions Shuruppak est le plus ancien des textes de sagesse, proférant un idéal moral. Le texte prétend être adressé par le souverain Shuruppak à son fils, Ziusudra le héros de l'histoire du déluge qui, comme Noé, a survécu à la destruction de l'humanité et est devenu le favori des dieux.

Voici les instructions Shuruppak : Si un roi ne tient pas compte du droit de son pays, Ea, le roi des destinées, changera son destin et ne cessera pas de le poursuivre de son hostilité.

Si l'épouse d'un homme a été prise avec un autre homme, ils les lieront et les jetteront à l'eau.

Ce qui paraît bon à un homme pourrait être une offense pour son dieu, ce qui est méprisable au jugement d'un homme pourrait plaire au dieu ! Qui peut connaître la volonté des dieux dans le ciel ? Qui peut saisir le dessein du dieu des profondeurs ?

Jamais une mère n'a mis au monde un fils sans péché. Même celui qui s'y efforce n'y parvient pas : depuis les temps anciens, il n'y a jamais eu de travailleur sans faute.

La souris qui ramasse des grains dans les champs se moque de la guêpe qui pique les fruits du verger.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:33	12:57	16:20	18:55	20:16

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA INSPECTE LES DÉTACHEMENTS MILITAIRES AYANT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION QUALITATIVE ANTITERRORISTE À TÉBESSA

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, samedi, en compagnie du Commandant de la 5e Région militaire, le Général-Major Noureddine Hambli, au Secteur militaire de Tébessa (5e Région militaire) pour inspecter les détachements militaires ayant participé à l'opération qualitative menée dans le cadre de la lutte antiterroriste les 12 et 13 mars en cours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu dans la matinée d'aujourd'hui samedi 14 mars 2026, au Secteur militaire de Tébessa en 5ème Région militaire, en compagnie du Général-Major Noureddine Hambli, Commandant de la 5e Région militaire, afin d'inspecter les détachements militaires ayant participé à l'opération qualitative menée dans le cadre de la lutte antiterroriste les 12 et 13 mars 2026, et qui s'est soldée par la neutralisation de sept (7) terroristes et la récupération de sept (7) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions et d'autres effets", précise la même source.

Le Général d'armée s'est adressé aux personnels militaires, auxquels "il



a présenté ses condoléances pour leurs camarades tombés au champ d'honneur durant ce mois sacré du Ra-

madhan. Il a salué leur esprit de sacrifice et leur action héroïque démontrés lors de cette opération, avant de leur

transmettre les salutations et les félicitations de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", note le communiqué. Par la suite, le Général d'Armée "a prodigué un ensemble d'orientations, exhortant l'ensemble des personnels à redoubler d'efforts afin de préserver la sécurité du pays et des citoyens et à poursuivre la lutte contre les résidus des groupuscules terroristes avec détermination et fierté envers ce devoir sacré".

Il a également souligné "la justesse de l'approche adoptée dans la lutte contre les résidus des groupes terroristes en vue d'éradiquer définitivement ce phénomène de notre pays", ajoute la même source.

RA/APS

CONTRÔLE DES IMPORTATIONS AUX PORTS

LES NOUVEAUX LABORATOIRES MOBILES, UN ATOUT MAJEUR POUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les laboratoires mobiles d'analyse de la qualité des produits importés, mis en service récemment au niveau des ports algériens, ont permis de renforcer considérablement le dispositif de contrôle et de protection de la santé du consommateur et contribuer efficacement à la réduction des délais de traitement des marchandises afin de faciliter l'approvisionnement du marché national.

Opérationnels depuis novembre dernier, les huit laboratoires mobiles installés au niveau des ports commerciaux assurent aujourd'hui un service permanent en matière de contrôle des produits importés, en améliorant les opérations d'analyses sur le terrain des produits, notamment en matière de délais qui se font désormais en temps réel, permettent aux inspecteurs de commerce de prendre des décisions immédiates concernant le processus accès au marché de ces marchandises.

L'apport et le rôle de ces équipements ont été soulignés samedi lors d'une visite au profit de la presse nationale, organisée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, au niveau du port d'Alger, à la veille de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, coïncidant avec le 15 mars de chaque année.

Ces laboratoires acquis sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans l'objectif de renforcer l'action de contrôle des produits sur le terrain, ont été déployés, dans les ports d'Alger, d'Annaba, de Skikda, de Jijel, de Bejaia, de Mostaganem, d'Oran et de Ghazaouet et confiés au Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), établissement relevant du ministère du Commerce intérieur et la Régulation du marché national.

A cette occasion, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère, Mohamed Mezghache, a expliqué que "la mission principale de ces laboratoires consiste en la vérification de la conformité des produits aux normes

et caractéristiques techniques, selon la législation en vigueur, et ce, dans le cadre de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, ainsi que pour contribuer efficacement au dédouanement des conteneurs dans les ports dans des délais très courts".

Dotés d'équipements de pointe, ces laboratoires installés dans des véhicules utilitaires léger adaptés, de fabrication locale, pour analyser les produits importés et vérifier leur qualité, permettent de lutter efficacement contre les produits non conformes ou frauduleux avant leur entrée dans le marché, souligne le responsable du ministère en précisant que leurs missions sont menées en collaboration avec des inspecteurs du commerce qui prélèvent des échantillons de produits et en coordination avec les services des douanes et des autorités portuaires.

Il s'agit d'effectuer des analyses microbiologiques et physico chimiques détaillées des produits notamment des agroalimentaires, avant leur sortie des enceintes portuaires, a-t-il mentionné, tout en mettant en avant les gains de temps obtenus grâce à la mise en place de ses moyens. Ce type d'analyse se faisait auparavant au niveau des laboratoires fixes dans les structures du secteur et nécessitait des procédures plus complexes et des délais longs.

"Le ministère dispose aujourd'hui des outils de contrôle de qualité au niveau des postes frontaliers qui peuvent répondre aux sollicitations des autres services et opérateurs, notamment les douanes et les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement", a-t-il fait valoir.

Le même responsable a ajouté que grâce à ces nouveaux équipements, les services du ministère peuvent aussi prendre en charge les analyses des produits au niveau des marchés locaux, à travers des inspecteurs de commerce qui prélèvent des échantillons en vue d'une analyse instantanée.

De son côté, le chef du projet chargé d'acquisition de ces laboratoires, Mohamed Khelifa, a indiqué que la mise en service de ces laboratoires a permis de

faire un "saut qualitatif en matière d'analyses microbiologique des produits importés, en réduisant les délais qui passent de plusieurs jours à quelques minutes".

A ce propos, il a cité l'exemple du contrôle de l'importation de la poudre de lait destiné pour le lait industriel ou le lait pour enfant, qui exigeait auparavant un délai minimum de cinq jours pour la vérification de sa conformité, réduit désormais à laps de temps très court.

Les ingénieurs mobilisés pour les opérations de contrôle veillent notamment sur la composition de cette poudre en matière de protéines, de matières grasses, d'acidité et d'humidité. Ces laboratoires examinent aussi, selon M. Khelifa, sur les produits "Hallal" notamment par la détection de l'usage des matières d'origines porcines ou alcooliques dans les produits alimentaires.

"Grâce à ces équipements, on peut connaître ainsi les aspects microbiologiques détaillés des produits importés, connaître le niveau des résidus de pesticides et les matières naturelles des produits. C'est une première pour le pays de réaliser ce type d'analyses sur le terrain dans un délai rapide sur des échantillons au niveau des ports et postes frontaliers", a-t-il relevé, assurant que les compétences algériennes de haut niveau ont été formées dans ce domaine avec des partenaires internationaux.

L'objectif visé à travers ces laboratoires demeure la protection du consommateur de tous les dangers alimentaires et de faciliter le traitement des dossiers d'importation des opérateurs économiques dans un délai très court, a-t-il par ailleurs assuré, tout en soulignant que "le grand mérite dans la réalisation de ce projet revient au président de la République qui avait décidé de mettre en place des équipements à la disposition du secteur pour veiller sur la qualité et normes des produits importés".

RE/APS